



Fédération
des Centres
socioculturels
du Bas-Rhin



ASSEMBLEE GENERALE Jeudi 12 Juin 2014



Adresse : Maison des Associations 1A Place des Orphelins 67000 STRASBOURG – Tél : 03.88.35.99.95
www.basrhin.centres-sociaux.fr

SOMMAIRE

Procès-verbal Assemblée générale 2013	P. 1
Rapport moral du Président	P. 9
La Fédération	P. 12
Nos adhérents.....	P. 15
Liens avec la Fédération nationale	P. 19
PREMIERE PARTIE : l'organisation de la vie fédérale	
Les instances.....	P. 27
Les représentations fédérales	P. 28
DEUXIEME PARTIE : partenariats et démarches collectives	
Les partenariats institutionnels	P. 31
Les partenariats associatifs.....	P. 39
Les actions et démarches collectives.....	P. 40
TROISIEME PARTIE : l'animation fédérale	
Le projet fédéral 2010-2013 - plan d'actions 2013	P. 49
Les groupes de travail 2013	P. 50
Notre projet fédéral 2014-2017	P. 56
QUATRIEME PARTIE : rapport financier	
Situation budgétaire et financière exercice 2013	P. 59
Budget prévisionnel 2014.....	P. 61

Procès-verbal

Assemblée Générale Ordinaire de la Fédération des Centres Socioculturels du Bas-Rhin

11 juin 2013 – CSC Montagne-Verte

Ouverture de la séance à 18h30 par le Président qui souhaite la bienvenue à nos financeurs et partenaires ainsi qu'à tous les participants. Il en profite pour remercier nos partenaires pour leur soutien.

Adoption PV de l'AG du 15 juin 2012

Il a été envoyé avec les convocations. En l'absence de toute remarque, il est adopté à l'unanimité.

Lecture du rapport moral par le Président

Rapport d'activités

Présentation sommaire des différentes rubriques composant le rapport d'activité

- Les instances
- Les représentations fédérales
- Les démarches collectives engagées au cours de l'année 2013
 - Les aides FONJEP 2013
 - Les subventions d'investissement de la CAF
 - L'accompagnement du projet Ziegelwasser
 - Le financement des associations par le Conseil général
 - La Convention Pluriannuelle d'Objectifs (CPO) entre les CSC et la Ville de Strasbourg
- Les partenariats institutionnels
 - CAF : engagement dans un travail d'état des lieux et d'accompagnement des Espaces de vie sociale
 - Conseil général : convention pluriannuelle d'objectifs
 - Ville de Strasbourg : partenariat avec le Conseil de l'économie sociale et solidaire

- CARSAT : projet de convention prévention de la perte d'autonomie des publics vieillissants
- MSA : projet de protocole d'accord sur les questions de la jeunesse et du vieillissement
- Services de l'Etat
- Les partenariats associatifs
- Les liens avec la Fédération nationale

LES ACTIVITES FEDERALES

L'animation du réseau

- Point sur les rencontres Présidents- Directeurs, notamment celle relative à l'engagement dans le travail d'état des lieux
- Les rencontres par catégorie de salariés construites autour de plusieurs objectifs
 - un temps d'échanges d'information et de partage
 - L'élaboration de stratégie et de construction d'outils
 - Les échanges autour des pratiques et des organisations
 - La formation

Perspectives 2013

Poursuite de ces temps de rencontre et réponse aux nouveaux besoins émergents

La formation

Organisation de formations à destination des salariés sur les questions relatives :

- Aux droits de l'homme dans mon quartier (animateurs jeunes et enfants)
- Application de la convention collective ALISFA (directeur et comptables)
- Les contrats de travail dans les associations ALISFA (directeurs et comptables)
- Le projet familles dans le contrat de projet (Référents familles)

Pour les bénévoles

- organisation de deux sessions « être administrateur de centre social »
- Etre membre du Bureau

Intervention de Patricia Schmitt (CSC Neudorf) ayant participé à la formation membre du Bureau : elle se réjouit de cette remise à niveau et encourage tous les administrateurs à participer à cette formation qui est enrichissante et nécessaire.

- Regroupement des bénévoles formés

En 2012, la Fédération a organisé une demi-journée de regroupement des bénévoles qui avaient suivi la formation « Etre administrateur de centre social » au cours de l'année 2011. Ce temps de formation a permis de vérifier quels ont été les acquis de la formation, l'utilisation de ces acquis dans le cadre de l'exercice des mandats et enfin de revenir sur les nouvelles questions qui ont pu émerger depuis.

Perspectives 2013

- Repérage des nouveaux besoins en termes de formation à destination des salariés
- Poursuite des actions à destination des bénévoles
- Action de formation à destination des acteurs du Ziegelwasser

Focus sur les groupes de travail thématiques

L'animation globale

Les cinq temps de travail de l'année 2012 ont été consacrés à la finalisation et la validation de la définition du concept d'animation globale propre aux centres sociaux et à la constitution d'un référentiel des pratiques de l'animation globale. Ce référentiel se veut être un outil d'information, de consultation, d'enrichissement pour les professionnels.

Perspectives 2013

- Finalisation du référentiel
- Travail sur l'ingénierie de formation
- Pactes de coopération

La valorisation du bénévolat

Le travail a essentiellement porté sur la finalisation des différentes rubriques du guide à destination des bénévoles de centres socio-culturels et la création des fiches d'engagement du bénévole (lien vers une fiche)

Perspectives 2013

- Transformation du guide en jeu
- Travail autour de la reconnaissance de l'engagement bénévole

La mutualisation

Le groupe a finalisé la mise en place d'un tableur Excel sur la mise à disposition de matériel entre centres et les conditions de cette mise à disposition et l'élaboration de conventions de mise à disposition de personnel entre structures, accompagné d'une notice rappelant le cadre d'inscription et les conditions légales de mise à disposition

Perspectives 2013

- Lancer un appel d'offre auprès de différents prestataires
- Travailler sur la mise en place d'une base de données des compétences, savoirs faire et outils disponibles dans le réseau
- Travail sur la renégociation des contrats

Vote du Rapport d'activités : adopté à l'unanimité.

Présentation du Rapport financier

Le budget total pour l'année 2012 est de 248 685 €, soit une progression de plus de 19 % sur un an. L'exercice 2012 présente un excédent de 57 635 €.

L'exercice 2011 nous avait permis d'avoir pour la première fois depuis 5 ans des fonds propres positifs, l'exercice 2012 nous permet de les consolider : l'affectation de l'excédent au report à nouveau nous permet d'avoir des fonds propres s'élevant à 63 054 €.

La situation excédentaire est liée à plusieurs facteurs :

- A la reprise de la provision pour risque d'un montant de 20 000 € qui avait été provisionnée dans le cadre de notre Prud'home qui nous opposait à Mme BAADER (montant total provisionné : 40 000 €). Le juge départiteur avait condamné la Fédération à payer 3 800 € qui ont été versés à la CARPA. Mme BAADER a fait appel de la décision et nous lui avons alors proposé une conciliation qui a été acceptée. Nous avons ainsi payé la somme totale de 20 000 € à Mme BAADER
- La maîtrise de nos dépenses avec la renégociation de l'ensemble de nos contrats de location (téléphonie – copieur – dépenses courantes...)
- La maîtrise des charges salariales
- Augmentation des cotisations fédérales (nous sommes passés de 14 à 17 nouveaux adhérents en 2012)
- La stabilisation de nos subventions

Le Compte de résultat

Les éléments qui ont connu une forte évolution en un an pour les comptes de charges sont :

- Une diminution de 99% sur **les charges de gestion courantes** entre 2011 et 2012. En 2011, ce poste de charges correspondait aux créances irrécouvrables de centres (Ziegelwasser et la demande de grâce de HautePierre pour l'exercice 2008)
- Le **charges exceptionnelles** augmentent fortement en 2012 et correspondent :
 - o au solde de l'affaire BAADER (16 200 €)
 - o au solde de la dette Bisch'Art (1 157.8€)
 - o ainsi qu'au remboursement des aides du FONJEP pour les années 2008 et 2009

Sur la partie des comptes de produits, deux éléments à prendre en compte :

- le poste des **cotisations** qui augmente de 15 % par rapport à 2011
- les **transferts de charges** :
 - o paiement des actions de formations à destination des bénévoles réalisée en 2012 qui seront payées en 2013 pour un montant de 8 104 €

- Reprises sur amortissement et provisions qui correspondent au solde de l'affaire BAADER (16 200 €) et la reprise de 20 000 €
- le remboursement des déplacements au national des salariés et bénévoles

Le bilan

Un bilan sain

Comme évoqué précédemment, nous avons des **fonds propres positifs**, nous permettant ainsi d'assurer la stabilité financière de nos activités : ils s'élèvent à 63 064 €. Cette situation va enfin nous permettre d'envisager une politique de développement.

Le fonds de roulement s'élève à 62 696 €, nous permettant de dégager des ressources pour le financement de nos dépenses.

Le BFR quant à lui est de -38 323 €, ce qui est positif et à mettre directement en lien avec notre capacité à dégager des ressources pour couvrir nos dépenses.

Le versement régulier des cotisations et la décision de ne commencer le remboursement de la cotisation 2009 à la FCSF pour un montant de 36 753 € sur 3 ans à compter de 2013, nous ont permis de reconstituer notre trésorerie (101 019 € au 31/12/2012).

Rapport du Commissaire aux comptes

En résumé, il certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Il n'y a pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données par le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière des comptes annuels.

Votes concernant le rapport financier

- Rapport financier : adopté à l'unanimité
- Quitus au Conseil d'administration : unanimité
- Report à nouveau : unanimité

Budget prévisionnel 2013

Présentation du BP 2013

Le BP présenté est un BP rectifié établi à partir de la situation finalisée au 31/12/2012

Le budget présenté à l'équilibre est d'un montant de 227 550 €

Eléments sur les postes de charges

- recrutement d'une chargée de mission dans le cadre du travail d'état des lieux qui gonfle la masse salariale (coût du poste chargé sur 10 mois : 43 200 €) et le poste de charges des services extérieurs

Eléments sur les comptes de produits

- augmentation des subventions d'exploitation de 7 % par rapport à 2012 liée à
 - o participation de la CAF au financement du poste de chargée de mission
 - o projet PEJA
- augmentation de la cotisation de 20% : calculée sur la base de 22 centres adhérents (5 de plus qu'en 2012)

Le Budget prévisionnel est adopté à l'unanimité.

Présentation du Rapport d'orientation 2013

ORIENTATIONS 2013

- L'élaboration des orientations du prochain projet fédéral 2014-2017
- Le travail d'état des lieux en partenariat avec la CAF
- La signature de la convention CAF – CARSAT – FD CSC 67
- Le projet PEJA : l'insertion des jeunes en Europe

Interventions des partenaires :

CAF : Martine AMRHEIN souligne la qualité du partenariat qui se concrétise au travers de nombreux projets communs ; état des lieux, Maison de quartier du Ziegelwasser, participation à l'accompagnement des Espaces de vie sociale

FCSF : le Président, Pierre GARNIER félicite la Fédération qui est redevenue une tête de réseau reconnue, avec la ré-adhésion de plusieurs centres.

Préfecture : J-F COURET, Secrétaire général adjoint salue le travail de la Fédération et des Centres, ainsi que l'accompagnement de la Maison de quartier du Ziegelwasser. Il souhaite informer de deux points d'actualités : la réforme de la politique de la ville (dispositifs financés par l'ACSE) qui va recentrer les budgets sur les territoires qui en ont le plus besoin. L'Etat va mettre en place des contrats aidés et les emplois d'avenir pour aider les jeunes sans qualifications. Il y aura des dérogations pour les jeunes qui ont un Bac + 3 et qui vivent en ZUS.

Ville de Strasbourg, Mathieu CAHN, Adjoint au Maire : la ville était interrogative pour engager un partenariat avec la Fédération mais les choses évoluent actuellement dans le bon sens. Le partenariat reste à construire ;

notamment au niveau des moyens financiers. Des défis communs sont à relever et exigent de travailler sur la mutualisation et la formation des bénévoles. L'ensemble des modes de fonctionnement de la vie associative est à repenser, il faut éviter les partenariats « prestataire de services » et simplement financiers. La ville souhaite travailler avec la Fédération car les CSC sont des structures essentielles sur le territoire.

Election du Conseil d'Administration

Suite aux nouveaux statuts adoptés le 15 juin 2012, le Conseil d'administration se compose d'un nouveau collège : le Collège Salariés. Comme pour le Collège bénévoles, c'est le CA du centre qui désigne le candidat qui représentera sa structure au CA de la Fédération.

Chaque structure bénéficie de 3 votes :

- 2 pour le Collège Bénévoles
- 1 pour le Collège Salariés

Dans le cadre des procurations, les bénévoles ne peuvent cumuler que deux voix maximum

Le vote se fait à bulletins secrets, conformément aux statuts.

COLLEGE BENEVOLES

Nombre de postes : 27

Postes pourvus : 9

Postes à pourvoir : 18

Nombre de votants : 13

Administrateurs sortants

Chantal DIBLING (CSC Escale),
Roger MAUVILLY (CSC Obernai),
Michel HOULMANN (CSC Sarre-Union),
Pierre BROUSSE (CSC Bischwiller)

Candidats

Chantal DIBLING (CSC Escale), élue à 13 voix
Roger MAUVILLY (CSC Obernai), élu à 13 voix
Michel HOULMANN (CSC Sarre-Union), élu à 13 voix
Christian BRASSAC (CSC Fossé des 13), élu à 13 voix
Henri VIEILLE GROSJEAN (CSC Bischwiller), élu à 12 voix

COLLEGE SALARIES :

Nombre de postes : 11

Postes pourvus : 1

Postes à pourvoir : 10

Nombre de votants : 8

Candidats

Michaël NAPOLI (CSC Fossé des 13), élu à 8 voix

Gérard BOUR (CSC Sarre-Union) élu à 8 voix

Tous les candidats sont élus.

L'Assemblée générale se termine autour d'un buffet convivial qui réunit tous les participants.

Le Président
Roger MAUVILLY

Rapport moral du Président

Lecture du rapport moral par le Président

2013 a été une année charnière que nous avons partagée entre l'évaluation de notre projet 2010/2013, et la poursuite des activités pour faire aboutir nos 2 objectifs.

Le premier objectif pour **reconstituer un réseau représentatif est réussi**. Le nombre de nos adhérents s'est accru de 12 en juillet 2010 à 23 fin 2013. Ce résultat est le fruit de la construction progressive d'une **culture fédérale** basée sur la confiance, la solidarité et le partage. Elle s'est concrétisée par la mise en place de groupes de travail rassemblant bénévoles et salariés dont les résultats permettent à notre Fédération d'être **une force de propositions et d'expertise** reconnue par nos partenaires.

Le second objectif **visait à mettre en valeur les spécificités de l'animation globale, et identifier les plus-values apportées aux habitants**. Il s'est concrétisé en 2013 par un travail en partenariat avec la CAF sur l'état des lieux des centres sociaux du Bas-Rhin.

23 Centres se sont engagés dans cette démarche d'auto évaluation étalée sur 10 mois. Je remercie les salariés et les bénévoles qui ont participé à cette étude. Les conclusions confirment d'une part, l'importance des missions d'intérêt général portées par chaque centre. D'autre part :

- Elles démontrent **la force du projet social** qui se construit sur chaque territoire grâce à une vision globale des préoccupations, des souhaits et besoins des habitants qui dépassent le cloisonnement des dispositifs publics.
- Elle confirme **l'importance des valeurs et des finalités** que nous partageons collectivement au travers du projet social, dont la mise en œuvre se fait de façon spécifique suivant les territoires.
- Elle ouvre de **nouvelles marges de progrès et de créativité** sur des sujets récurrents parmi lesquels la participation des habitants, et la concrétisation de nos expertises par de nouvelles formes de participation afin de dynamiser nos partenariats.

L'état des lieux est une étape importante dans l'évolution de notre Fédération.

- Il permet d'avoir une lisibilité précise du travail des centres sociaux du Bas-Rhin,
- il participe fortement à la dynamique du travail collectif engagé depuis 2010,
- il nous ouvre aussi la voie d'une dimension nationale comme acteur d'un système d'échanges entre centres sociaux (SENACS) dont nous partageons les objectifs qui consistent à démontrer la plus-value de ces derniers, et défendre leurs utilités dans le développement des politiques sociales nationales.

Notre futur projet fédéral 2014/2017 poursuivra la dynamique des actions engagées par les centres sociaux. Il intégrera l'évolution des politiques publiques dont certaines nous concernent directement, telles que la réforme des collectivités territoriales, ou la politique de la ville pour redéfinir les quartiers prioritaires, ou la réforme des rythmes éducatifs.

Il prendra en compte les évolutions sociales et sociétales qui nous interrogent telles que la précarisation, l'isolement des publics, les extrémistes et la radicalisation dans un contexte de ressources financières plus difficile.

Le pilotage de ces futures activités nécessitera une forte implication des centres sociaux. Pour réussir, les partenariats qui se développeront devront se faire dans la transversalité et sur la base de référentiels partagés.

La vigilance sera de mise pour garantir à nos habitants des solutions de qualité et pour être en mesure de leur apporter une écoute attentive à leurs besoins, à leurs attentes, et à leurs envies. Comme le suggère JP DELEVOY, nous devons accompagner les capacités d'action et d'expression des habitants pour qu'ils soient considérés comme une force de proposition.

Je remercie nos partenaires, nos adhérents, et notre équipe fédérale de leurs contributions à ces résultats, et du témoignage de votre confiance.

Le Président

Roger MAUVILLY

RAPPORT D'ACTIVITES 2013



LA FEDERATION

Nos valeurs fédérales

Se plaçant dans le mouvement de l'éducation populaire, les Centres sociaux et socioculturels fédérés réfèrent leur action et leur expression publique à trois valeurs fondatrices : la dignité humaine, la solidarité et la démocratie.

- **la dignité humaine**

Reconnaître la dignité et la liberté de tout homme et de toute femme est l'attitude première des acteurs des Centres sociaux et socioculturels.

- **la solidarité**

Considérer les hommes et les femmes comme solidaires, c'est à dire comme étant capables de vivre ensemble en société, est une conviction constante des centres sociaux et socioculturels depuis leurs origines.

- **la démocratie**

Opter pour la démocratie est, pour les Centres sociaux et socioculturels, vouloir une société ouverte au débat et au partage du pouvoir.

Notre fédéralisme

Il est le fruit d'une longue histoire. Les Centres sociaux sont organisés en réseau au sein d'un système fédéral coordonné par une association nationale créée en 1922, reconnue d'utilité publique en 1931 et agréée au titre de l'éducation populaire: la Fédération des Centres sociaux et Socioculturels de France (FCSF).

Dans le département du Bas-Rhin, la Fédération est inscrite au Tribunal d'instance depuis le 2 juin 1975.

Au niveau national, ce sont plus de 1 200 Centres qui sont fédérés.

Les centres socio-culturels en quelques chiffres

En 2013, ce sont plus de 360 600 personnes qui habitent sur les territoires des 26 centres socio-culturels.

La Communauté Urbaine de Strasbourg rassemble 20 structures, dont 14 sur la Ville de Strasbourg. Les autres centres sont implantés sur les territoires de Bischwiller ; de Haguenau ; d'Obernai ; de Sarre Union et de Saverne.

Ce sont plus de 16 300 ménages adhérents qui fréquentent les centres.

Les Bénévoles y effectuent plus de 85 900 heures de bénévolats.

Plus de 1 140 salariés professionnels représentant plus de 474 salariés en équivalents temps plein, qui accompagnent les bénévoles et les habitants dans leurs projets.

Les budgets cumulés de 23 centres représentent plus de 25 590 000 €.

Notre Fédération du Bas-Rhin

Pour l'année 2013, elle rassemble 23 centres socio-culturels.

Nos missions

Notre Fédération représente les Centres sociaux adhérents auprès des pouvoirs publics, organismes de sécurité sociale, services déconcentrés, et collectivités territoriales.

Elle participe à la création de nouveaux Centres et au développement de leurs moyens.

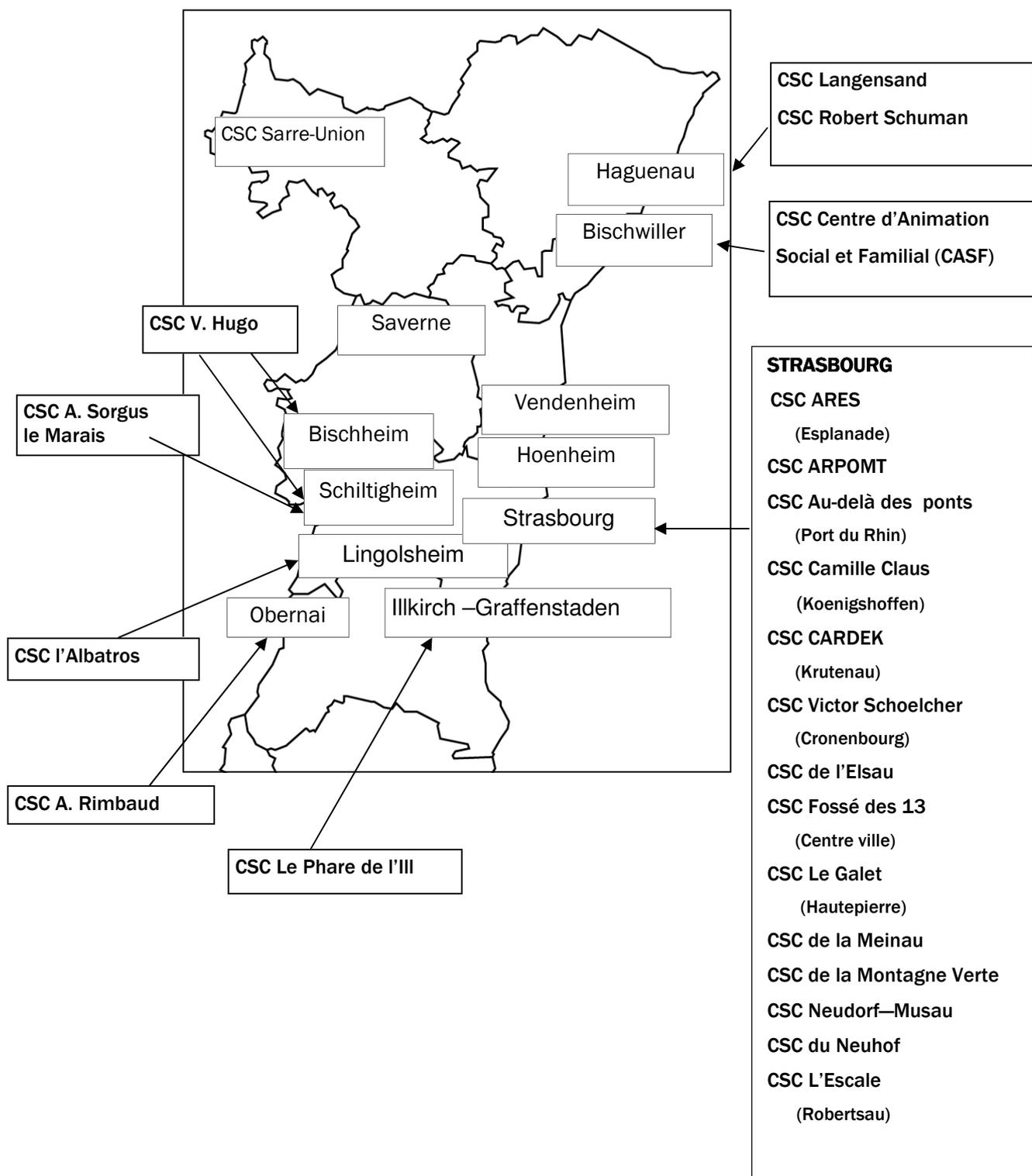
Elle propose des actions de formation à ses bénévoles et ses salariés.

Elle exerce une fonction de conseil auprès de ses adhérents, elle leur apporte une assistance technique et elle favorise les transferts de savoir-faire entre eux.

Nos demandes prioritaires

- La reconnaissance de la mission d'intérêt général portée par les Centres
- La prise en compte de la spécificité de notre action d'animation globale
- La reconnaissance de la plus-value associative
- La reconnaissance et l'accompagnement du professionnalisme des équipes

Les 26 Centres socio-culturels du Bas-Rhin



NOS 23 ADHERENTS POUR L'ANNEE 2013

Association des Résidents de l'Esplanade (ARES)

Président : Claude GASSMANN

Directeur : Marc PHILIBERT

Activités : enfants - jeunes - adultes -séniors / pôles
petite enfance - animation - vie sociale et familiale /
Ecole de musique....

Adresse : 10 rue d'Ankara - 67000 Strasbourg

Tél : 03 88 61 63 82 Fax : 03 88 41 15 78

accueil@ares-le-site.com

ARPOMT

Président : Dominique HAAG

Directeur : Dominique STEINBERGER

Activités : structure itinérante pour permettre une action
socioculturelle à destination des gens du voyage

Adresse : 116 route du Polygone 67100 Strasbourg

Tél : 03 88 44 44 37

Fax : 03 88 84 46 76

association.arpomt@orange.fr

AU DELA DES PONTS

Président : Gérard SCHANN

Directeur : Franck LIEBENGUTH

Activités : Accueil périscolaire et aide aux devoirs - Cours
de français - Actions pour faciliter le retour vers l'emploi -
Sorties et séjours familiaux - Animations de quartier

Adresse : 71 route du Rhin - 67000 Strasbourg

Tél : 03 68 33 52 90

siege@audeladesponts.fr

CASF BISCH'ART

Président : Pierre BROUSSE

Directrice : Anne GONCE-SHELLHAASS

Activités : adultes / familles - formation et
accompagnement - centres de loisirs / accueils
périscolaires - des formations professionnelles...

Adresse : 7 rue des Casernes - 67240 BISCHWILLER

Tél : 03 88 63 57 09

Fax : 03 88 53 87 40

casf@casf-bischwiller.net

CARDEK

Président : Benoît PEREZ

Directeur : Manuel SANTIAGO

Activités : ALSH mercredis et vacances scolaires -
bibliothèque Enfant - activités socio-familiales - français
de la vie quotidienne - ateliers adultes

Adresse : 58 rue de la Krutenau - 67000 Strasbourg

Tél : 03 88 37 94 20

Fax : 03 88 37 23 99

direction@cardek.net

Victor Schoelcher Cronenbourg

Président : Marie-Louise VERNEDE

Directeur : Laurent CECILE

Activités : équipe de Prévention Spécialisée - chantier
d'insertion- accueil de loisirs sans hébergement -
accompagnement à la scolarité - espace femmes et
familles - espace retraite...

Adresse : 56 rue du Rieth - 67200 Strasbourg

Tél : 03 88 77 76 75

Fax : 03 88 77 76 76

victor.schoelcher@wanadoo.fr

Elsau

Président : Jean-Luc PERREAU

Directrice : Pierrette SCHMITT

Activités : enfance jeunesse / jeunes adultes : danse, théâtre, remise en forme - Jeunes retraités - club 3ème âge - accompagnement à l'insertion professionnelle - formation linguistique de proximité

Adresse : 6 rue M. Grunenwald 67200 Strasbourg

Tél : 03 88 30 11 96

Fax : 03 88 30 56 74

info@elsau.asso.fr

Fossé des Treize

Président : Pierre FICKINGER

Directeur : Mickaël NAPOLI

Activités : accueil petite enfance – jeunesse accueil loisirs accompagnement à la scolarité / jeunes adultes / Jeunes retraités - club 3ème âge - / Restaurant Parents - Enfants "A la faim de loup"

Adresse : 6 rue Finkmatt 67000 STRASBOURG

Tél : 03 88 14 36 40

Fax : 03 88 14 36 45

infos@cscf13.org

Hautepierre « le Galet »

Présidente : Michèle RAMEY

Directeur : Louis SCHALCK

Activités : animation globale – enfance - adultes/famille - médiation - école de musique - animation globale – sport - animation de rue

Adresse : 1a rue Balzac 67200 STRASBOURG

Tél : 03 88 26 19 20

Fax : 03 88 29 08 82

csc.hautepierre@wanadoo.fr

Hoenheim

Président : Guy GERLING

Directeur : Farid LAGGOUNE

Activités : lieu d'accueil parents-enfants - centre de loisirs sans hébergement - Contrat Local d'Accompagnement Scolaire - vie sociale et familiale - adultes & seniors

Adresse : 5 avenue du Ried – 67801 Hoenheim

Tél : 03 88 33 50 42

Fax : 03 88 62 09 51

csc.hoenheim@wanadoo.fr

Le Phare de l'III - Illkirch

Centre sous gestion municipale

Président : Michel BAUER

Directrice : Christine CHEVALLAY

Activités : espaces de convivialité - accueils collectifs - accompagnements à la scolarité - animation de proximité ateliers pour adultes - espace projets - activités de loisirs

Adresse : 29 rue du Général Libermann 67400 Illkirch

Tél : 03 88 66 15 83

Fax : 03 88 66 00 06

c.chevallay@mairie-illkirch-graffenstaden.fr

Langensand Haguenau

Présidente : Marie-Elisabeth SCHMITT

Directrice : Elisabeth SCHNEIDER

Activités : Accueil de loisirs - Accompagnement à la scolarité - Actions de soutien à la fonction parentale - ateliers à destination des enfants, jeunes et adultes

Adresse : 2 rue de l'Eglise St Joseph 67500 HAGUENAU

Tél : 03 88 73 49 04

Fax : 03 88 73 45 22

accueil@csc-langensand.com

L'Albatros - Lingolsheim

Président : Michel FUCHS

Directeur : Philippe GEFFROY

Activités : accompagnement scolaire - projets culturels
apprentissage du français - ateliers d'animation

Adresse : 1 rue du Général de Gaulle- 67380 LINGOLSHEIM

Tél : 03 88 76 55 00

Fax : 03 88 76 57 33

accueil@csc-albatros.com

Meinau

Présidente : Anne-Marie TARDIVET

Directrice : Marie-Pierre LEFEVRE

Activités : Accueil ALSH - accompagnement Scolaire-
accompagnement individuel et insertion - ateliers
parents/enfants - club 55 et plus

Adresse : 1 rue de Bourgogne - 67100 Strasbourg

Tél : 03 88 39 49 58

Fax : 03 88 40 98 72

cscmeinau@orange.fr

Montagne Verte

Président : Jacques BARTHEL

Directeur : Michel QUENDERFF

Activités : pôle enfants - pôle Jeunes - formation
linguistique - école de musique - atelier informatique -
périscolaire

Adresse : 1 quai de la Flassmatt - 67200 Strasbourg

Tél : 03 88 30 06 06

Fax : 03 88 30 72 80

csc.montagne.verte@wanadoo.fr

Neudorf

Présidente : Martine DOOKHOO

Directrice : Ouiza HAMOU-LHADJ

Activités : centre de loisirs - périscolaire - ateliers (danse et
expression, théâtre) - école de musique

Adresse : 42 rue de Neufeld - 67100 Strasbourg

Tél : 03 88 44 23 23

Fax : 03 88 44 27 28

csc.neudorf@wanadoo.fr

Neuhof

Président : Patrick ROGER

Directrice : Khoutir KHECHAB

Activités : animation globale - pôle enfance, jeunesse,
famille et séniors - spass formation - ludothèque - école
de musique

Adresse : 11 rue Antoine Becker B.P 16 - 67026 Strasbourg

Tél : 03 88 39 09 00

Fax : 03 88 39 20 99

cscneuhof@free.fr

Arthur Rimbaud - Obernai

Président : Roger MAUVILLY

Directrice : Frédérique MEYER

Activités : accompagnement scolaire - accompagnement
socio-professionnel - formation linguistique - espace public
multimédia - ALSH animations spécifiques "10-15" et
divers ateliers de la cesf

Adresse : 2 avenue de Gail - 67210 Obernai

Tél : 03 88 95 01 24

Fax : 03 88 95 65 48

direction@cscarimbaud.com

Escale - Robertsau

Président : Jean CHUBERRE

Directrice : Sandra SCARIOT

Activités : accompagnement de projet d'habitants-
accueils de loisirs - accompagnement à la scolarité -
activités de loisirs pour les enfants, jeunes et d'adultes -
point information jeunesse - ateliers

Adresse : 78 rue du Dr François – 67000 Strasbourg

Tél : 03 88 31 45 00

Fax : 03 88 31 15 46

escale@csc-robertsau.com

Robert SCHUMAN - Haguenau

Président : Maurice JACQUOT

Directeur : Jean-Michel SEITZ

Activités : Multi accueil petite enfance - accueil de loisirs –
CLAS – périscolaire - ateliers cuisine – danse - cours de
langue – ludothèque - concerts

Adresse : Place Robert Schuman – 67500 HAGUENAU

Tél : 03 88 06 18 48

Fax : 03 88 06 18 49

contact@csc-haguenau.net

Sarre-Union

Président : Michel HOULMANN

Directeur : Gérard BOUR

Activités : accueil du soir - accompagnement scolaire
centre aéré - cours de langue

Adresse : 26A rue de Phalsbourg – 67260 Sarre-Union

Tél : 03 88 00 22 15

Fax : 03 88 00 36 55

cscsarreunion@gmail.com

Schiltigheim - Victor Hugo

Président : Jean-Claude BUSCHMANN

Directeur : Julien KLEBERT

Activités : halte-garderie 0-4 ans - accueil loisirs -
accompagnement scolaire - cours de français - ateliers
d'animation

Adresse : 4 rue Victor Hugo BP 58 – 67306 SCHILTIGHEIM Cedex

Tél : 03 88 62 14 13

Fax : 03 88 83 04 06

accueil@csf-victorhugo.fr

CSC Vendenheim

Centre sous gestion municipale

Directeur : Vincent GREINER

Activités : secteur jeunes - secteur familles - ALSH - club
informatique - permanence de la Mission Locale - jardin
pédagogique et partagé - Système d'Echange Local (SEL)

Adresse : 14 rue Jean Holweg – 67550 Vendenheim

Tél : 03 90 29 43 80

Fax : 03 90 29 91 79

centre-socioculturel@vendenheim.fr

LES LIENS AVEC LA FEDERATION NATIONALE

LES CENTRES SOCIAUX ET LES FÉDÉRATIONS LOCALES

PHOTOGRAPHIE 2013

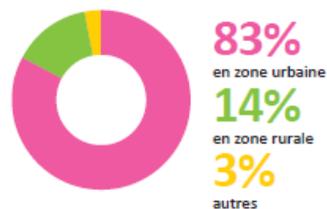
Les centres sociaux et socioculturels de France

Le Système National d'Échange des Centres Sociaux (SENACS) co-construit par la CNAF et la FCSF concerne actuellement 10 territoires pilotes. Par la production d'analyses chiffrées et qualitatives, SENACS vise à accroître la connaissance sur les centres sociaux, ce qu'ils sont et ce qu'ils font.

En 2013, 1 161 centres sociaux sur les 2 090 agréés en 2011 ont été sollicités pour participer à cette expérimentation où il s'agit de « compter autrement », « ne pas tout compter ». Le taux de réponse national est de 79%, ce qui correspond à un peu plus de 900 centres ayant répondu à l'ensemble des questions.

Plus d'informations sur www.senacs.fr

Territoire d'intervention



Une présence auprès des enfants, des jeunes et des familles



Des espaces de réponse aux enjeux du territoire



Des équipes de bénévoles et de professionnels qui font vivre instances et activités

Au niveau des 10 territoires pilotes

30 177	salariés (soit 30 salariés par centre)
28 788	bénévoles d'activités
12 661	habitants associés au pilotage

Budget national moyen d'un centre social

615 000 €

Les fédérations départementales et régionales



Les fédérations départementales et régionales

Le budget moyen des fédérations

305 000 €

3 fédérations dépassent

1 million €

de budget

La cotisation des centres sociaux représente

30 %

des budgets fédéraux

Les ventes de services représentent

15%

Les financements publics représentent

55 %

Nombre de salariés fédéraux

140

personnes ou 108.49 ETP

Nombre d'administrateurs fédéraux

807

personnes

LES PROJETS NATIONAUX AU SERVICE DE LA FEDERATION ET DES CENTRES

Les liens avec la Fédération nationale sont essentiels et indispensables pour alimenter les réflexions locales et soutenir l'action des Fédérations. Ces liens se traduisent par des rencontres régulières et des contacts fréquents à la demande. L'ensemble de l'équipe des salariés du siège fait preuve d'une grande disponibilité, tant pour compléter notre information, que pour répondre à nos besoins.

Fonds mutualisé

Suite aux difficultés rencontrées par la Fédération du Bas-Rhin, le Conseil d'administration de la Fédération nationale a décidé la mise en œuvre d'un devoir d'intervention en février 2009.

La Fédération du Bas-Rhin a demandé l'intervention du Fonds mutualisé sur un projet global qui vise à la reconstruction de la dynamique fédérale sur le département à partir du projet fédéral 2010-2013 dont les deux axes principaux sont :

- Promouvoir la plus-value associative et la mission d'intérêt général portée par les Centres sociaux,
- Redevenir un réseau fédérateur, acteur face aux changements.

Entre 2011 et 2013, l'aide financière de la FCSF a permis à la Fédération des centres socio-culturels du Bas-Rhin de se restructurer et d'organiser l'animation du réseau, favorisant par là même l'adhésion de nouveaux centres (pour plus de détails, se reporter à la partie rapport financier du présent rapport d'activités).

Service civique

Il s'agit d'un engagement volontaire ouvert aux jeunes de 16 à 25 ans possédant la nationalité d'un état membre de l'Union européenne ou de l'espace économique européen, ou justifiant d'un séjour régulier en France depuis plus d'un an, pour l'accomplissement d'une mission d'intérêt général et reconnue prioritaire pour la Nation.

La FCSF a renouvelé son agrément auprès de l'Agence nationale du Service Civique pour la période 2013-2015. Cet agrément permet, via les Fédérations locales, aux centres sociaux d'accueillir un jeune en service civique, c'est à dire pour une mission d'intérêt général sur une période de 6 à 10 mois, avec une indemnisation. Cet agrément collectif, qui permet aussi bien aux Fédérations qu'aux centres sociaux adhérents d'accueillir des volontaires, porte sur 5 missions qui se réfèrent aux thématiques suivantes, proposées par l'ASC : « Solidarité », « Education pour tous » et « Mémoire et citoyenneté ».

En 2013, à travers cet agrément, plus d'une centaine de jeunes ont été accueillis dans le réseau, pour des missions diverses, autour de l'animation, les projets numériques ou culturels. La FCSF organise pour ces jeunes des sessions de formation civique et citoyenne, un temps qui leur permet de prendre de la hauteur par rapport à leur mission, de rencontrer d'autres jeunes engagés, et réfléchir ensemble à leur avenir.

Au niveau du Bas-Rhin, neuf services civiques se sont engagés pour une durée de 8 à 10 mois. Trois d'entre eux ont été mis à la disposition du CSC Victor SCHOELCHER à Cronembourg, deux au CSC Arthur Rimbaud à Obernai, deux au CSC de Hoenheim, un au CSC Victor Hugo de Schiltigheim et un au CSC du Langensand à Haguenau.

Au cours de l'année 2013, les services civiques ont bénéficié de 3 jours de formation civique obligatoires, comprenant notamment le PSC 1 (prévention et secours civiques de niveau 1).

La FCSF a organisé en 2013 deux rencontres nationales des jeunes en service civique engagés dans le réseau, en juin et en octobre. Construits sur une journée et demie, ces temps de rassemblement ont constitué, pour les 40 jeunes participants, autant de temps de formation citoyenne que de temps d'échanges sur leur engagement en centre social.

En 2014, la FCSF étudiera avec les Fédérations locales l'opportunité, en 2015, de faire évoluer l'agrément, tenant compte des contraintes (faible évolution du potentiel de jeunes accueillis, baisse des durées d'engagement) de l'Agence du Service Civique.

Les projets vacances

L'appui aux projets « Vacances » repose sur un partenariat entre la FCSF et l'Agence Nationale des Chèques Vacances (ANCV) autour du dispositif « Aides aux Projets Vacances » (APV). L'utilisation des APV par les centres sociaux débouche sur l'attribution aux habitants soutenus dans ce cadre (familles, adultes isolés, jeunes de 16 à 25 ans, « seniors » de plus de 60 ans), d'une aide financière sous forme de chèques vacances. Prenant appui sur le travail d'une commission composée d'administrateurs et de salariés du réseau fédéral, la FCSF veille à ce que ces projets répondent aux valeurs et aux modes d'action des centres sociaux définis dans la Charte fédérale. Elle vise au renforcement de la qualité des projets, la sensibilisation et la qualification des porteurs de projets.

En 2013, l'utilisation du dispositif a connu un fort développement par rapport à 2012 : 218 centres sociaux participants (contre 160 en 2012) pour le soutien aux projets de 5760 habitants (5053 en 2012) dont 330 jeunes de 16 à 25 ans. Au vu de ce développement quantitatif, la FCSF souhaite mettre en place en 2014 une équipe de référents APV auprès de Fédérations volontaires. Dans la perspective du nouveau projet fédéral national, cela permettra au réseau de travailler davantage sur l'utilisation de l'outil comme levier pour renforcer le pouvoir d'agir des habitants sur leur quotidien.

LES RENCONTRES NATIONALES

Tout au long de l'année, la Fédération nationale propose différents temps d'animation du réseau au travers de rencontres entre bénévoles et salariés. Ces temps forts et indispensables permettent :

- L'accueil de nouveaux acteurs
- La diffusion d'informations et d'échange de pratiques
- Les échanges sur le contexte et les stratégies fédérales
- La mise à disposition de compétences et d'outils
- L'accompagnement des Fédérations et des Unions en fonction des besoins et attentes exprimées
- Le développement de nouvelles Fédérations ou Unions...

Rencontres des cadres fédéraux

Deux fois par an, la Fédération nationale propose des rencontres des cadres organisées sur deux journées. Ces temps de travail sont toujours très riches en transfert d'informations, d'expériences, de réalisations, de « bons tuyaux » et débats de fonds.

Ainsi au cours de l'année 2013, les échanges ont portés sur :

- Les activités de la Fédération nationale
- Les stratégies et enjeux politiques pour notre réseau
- Les projets en cours
- L'actualité pour nos Centres et les actions engagées au niveau national et départemental
- Le Congrès fédéral 2013
- Les interpellations auprès des élus

LE CONGRES FCSF 2013

Lancé à l'occasion de l'Assemblée Générale de la FCSF à Verdun, en juin 2010, le 8ème Congrès des Centres Sociaux qui s'est tenu les 21, 22 et 23 juin 2013 à Lyon a rassemblé plus de 3 000 personnes. Cette démarche s'est inscrite dans un processus d'une durée de trois ans, en trois étapes. Elle s'est effectuée en appui sur les valeurs de la Charte Fédérale : Dignité Humaine, Démocratie, Solidarité.

Les trois jours ont permis aux congressistes de participer au choix à 7 forums, 2 plénières, 85 ateliers, aux agoras, aux carrefours soit au total pas moins de 130 heures de programmation qui ont nécessité 150 animateurs et animatrices, 150 intervenants. Les personnes présentes ont également eu l'occasion de se promener dans les 40 stands du magasin, d'assister à la projection de 30 films.

L'ouverture du Congrès s'est faite en 7 forums, structurés autour du fameux triptyque :

- Ecouter : Présentation des indignations collectées sur la thématique, à partir d'un théâtre forum, d'un montage photo/son, etc.
- Comprendre : Intervention d'un invité, pour un apport autour de la thématique.
- Agir : Intervention d'acteurs de centres sociaux ou de partenaires, pour se mettre en mouvement.

Ces forums étaient suivis de 22 propositions d'ateliers pour creuser les thématiques, à partir d'apports d'intervenants ou d'acteurs de terrain, de France et du monde entier !

La seconde journée s'est construite sur l'intitulé : concevons la trame des solidarités de demain

Une journée entière dédiée au renforcement du pouvoir d'agir des habitants dans les centres sociaux, avec une première plénière, à 3.000 participants !, où se sont succédés notamment :

- Gérard Collomb, sénateur maire de Lyon ;
- François Lamy, ministre de la Ville ;
- Jean-Pierre Worms, Marie-Hélène Bacqué, Manu Bodinier, et même Mamie Hutt-Temoana du Canada !

Pour creuser cette question, 5 thématiques et 20 ateliers étaient proposés l'après-midi :

- Quel projet de société voulons-nous ?
- Quel rôle pour le centre social ?
- Quelles alliances à construire ?
- Quels impacts sur nos relations avec les partenaires publics ?
- Quelles évolutions dans nos pratiques ?

La troisième journée s'est concentrée sur la thématique : mettons à l'ouvrage un nouveau tissu social

Une matinée de conclusion, en plénière, avec des moments forts :

- L'hommage collectif à Pierre Garnier, président de la FCSF de 2007 au 23 juin 2013
- Un regard sur les trois jours passés ensemble, avec des compagnons de recherche, Danièle Demoustier, Catherine Neveu et Jean-Pierre Worms;
- Des témoignages et perspectives avec des acteurs du réseau;
- Des interventions d'Anne Brugnera, pour la ville de Lyon, de Jean-Jacques Queyranne pour la région Rhône-Alpes.
- Le discours de clôture par Claudie Miller, nouvelle présidente de la FCSF.
- Des interventions de Jean-Louis Deroussen, président de la CNAF et de Michel Fine, administrateur de la CCMSA.

La suite du Congrès

Elle s'incarne dans la démarche initiée peu de temps après le Congrès : l'écriture du projet fédéral de la FCSF pour la période 2014-2022, dont l'objet sera de tracer des chemins pour aller vers plus de renforcement du pouvoir d'agir des habitants dans les centres sociaux !

Une démarche qui s'étendra de septembre 2013 à juin 2014, l'Assemblée Générale 2014 de Lorient.

Où trouver les ressources produites pour et pendant le Congrès ?

Sur le site <http://www.centres-sociaux.fr/>, rubrique Ressources > Congrès : tout ce qui a été produit pendant la démarche Congrès, les indignations, Ecouter-Comprendre-Agir, Débattre pour Agir, etc.

Sur <http://congres2013.centres-sociaux.fr/>: vidéos de la plénière du samedi matin du Congrès, le film d'animation « La Fabrique des Possibles », les programmes, les photographies des 3 jours, les vidéos de mobilisation « décalée » réalisées en amont du congrès, etc.

Sur RECO (<http://centres-sociaux.fr/>), dans la rubrique Groupes > Espace ressources après Congrès: dans la docuthèque, les diaporamas supports d'ateliers, les comptes rendus réalisés par les participants, les fichiers des intervenants, le bilan du congrès, etc.

Fonds Spécifique pour la FORMation des Acteurs (FO.S.FOR.A)

Pour favoriser de façon effective l'exercice de la citoyenneté des acteurs bénévoles engagés dans les Centres sociaux, la FCSF a expérimenté entre 1997 et 2000 ce fonds qui a été pérennisé lors de l'AG de la FCSF en 2000.

Alimenté notamment par une partie des cotisations des adhérents, ce fonds spécifique a pour but de stimuler l'élaboration d'une véritable politique de formation pluriannuelle par une mutualisation des moyens et des ressources techniques.

Dans le cadre de la formation des bénévoles, la Fédération du Bas-Rhin a décidé d'affecter les fonds FOSFORA en priorité sur des actions collectives proposées dans le cadre de la plate-forme régionale.

Les Centres qui ont des projets spécifiques peuvent, eux aussi, adresser une demande à la Fédération. L'intervention du fonds se fait alors dans la limite de l'enveloppe de financement disponible après déduction des actions collectives proposées par la plate-forme de formation régionale.

En 2013, la Fédération a proposé une formation administrateurs de centres sociaux et membres du Bureau. Faute de participants, ces formations n'ont pas pu avoir lieu et seront reconduites en 2014.

Partenariat avec l'Union départementale des CSC du Haut-Rhin

Née en 2007, de l'initiative de l'Union départementale du Haut-Rhin et de la Fédération du Bas-Rhin, la plate-forme de formation régionale (PFF) permet aux acteurs des centres sociaux de travailler de façon conjointe sur les questions de formations des bénévoles et salariés de centres. Cette plate-forme a pour vocation de renforcer et développer les compétences des acteurs des Centres Socio-culturels d'Alsace.

Au travers de ce partenariat, l'UD 68 et la FD CSC 67 :

- identifient les besoins de formation,
- coordonnent la mise en place de formations,
- travaillent à l'élaboration d'ingénierie de formation adaptée aux besoins spécifiques,
- ou encore recherchent les moyens de développer les offres de formation

La PFF est composée de fait des Présidents des deux Fédérations et de toute personne, bénévole ou salariée, qui souhaite apporter ses connaissances et/ou compétences à la réalisation des objectifs fixés.

En 2013, une seule rencontre a lieu. Cette réunion a permis d'échanger sur la question de missions de la plateforme, la formation des bénévoles, l'organisation de la poursuite des actions et les différentes actualités du Haut-Rhin et du Bas-Rhin.

Dans le cadre des travaux engagés au sein de la plate-forme régionale, un travail d'adaptation de la formation **Etre administrateur de Centre** sera effectué pour être en mesure de la proposer aux professionnels de structures et ainsi favoriser une lecture commune des principes fondateurs.

PREMIERE PARTIE



ORGANISATION DE LA VIE FEDERALE

LES INSTANCES

Au cours de l'année 2013, les instances statutaires fédérales se sont réunies 11 fois. Les membres du Conseil d'Administration se sont retrouvés à six reprises et ceux du Bureau cinq fois.

Ces temps de travail ont permis de revenir sur l'ensemble des orientations et actions de travail décidées pour l'année 2013 en référence au projet fédéral 2010-2013 et dans la poursuite des actions engagées au cours de l'année 2012.

L'ensemble des échanges ont porté sur :

- l'actualité des centres,
- la démarche d'état des lieux,
- le suivi et la poursuite des projets et actions fédérales et le fonctionnement interne du réseau,
- les démarches d'interpellation auprès de nos partenaires institutionnels,
- la gestion de la Fédération en termes de ressources humaines, de moyens logistiques, humains, et financiers,
- le nouveau projet fédéral 2014-2017,
- les perspectives de développement.

Ces rencontres des instances statutaires qui marquent l'engagement, l'implication et l'investissement des administrateurs ont représenté plus de **290 heures de bénévolat**.

Instances	Nb de participants	Nb d'heures	Nb de rencontres	TOTAL
Conseil d'administration	14	2.5	6	210 h
Bureau	7	2.5	5	87.5 h

Les membres du Conseil d'administration et du Bureau

Prénom - Nom	Centre	Fonction
Michel BAUER	CSC le Phare de l'III	Vice Président
Türkan BAYRAK	CSC Neuhof	
Gérard BOUR	CSC Sarre-Union	
Christian BRASSAC	CSC Fossé des 13	
Marie-Rose COMTE-NINON	CSC Cronembourg	

Marie-Béatrice DEVIDTS	CSC Montagne Verte	
Chantal DIBLING	CSC L'Escale	Secrétaire
Claude GASSMANN	CSC ARES	
Michel HOULMANN	CSC Sarre-Union	
Ilham KARAM	CSC Victor Hugo	Vice-Présidente
Félix LABARRE	CASF Bischwiller	
Roger MAUVILLY	CSC A. Rimbaud	Président
Marcelle MONTENAT	CSC ARES	Assesseur
Michaël NAPOLI	CSC Fossé des 13	
Jean-Luc PERREAU	CSC Elsau	Trésorier
Patricia SCHMITT	CSC Neudorf	Assesseur
Pierrette SCHMITT	CSC de l'Elsau	
Henri VIEILLE-GROSJEAN	CASF Bischwiller	

LES REPRESENTATIONS FEDERALES

La Fédération est représentée dans les instances et groupes ci-dessous :

Organisme	Représentant	Instance
Conseil Général	Michel BAUER	Commission consultative des services publics départementaux
Réseau CPCA – SARA	Zohra HAMOU-LHADJ	Conseil d'Administration
Programme Européen Jeunesse en Action	Anne GONCE SCHELLHASS	Comité de pilotage
Conférence du Rhin supérieur	Anne GONCE SCHELLHASS	Comité technique

CRAJEP	Patricia SCHMITT	Commission régionale
SNAEC SO	Michel BAUER	Conseil d'administration, observatoire CPNEF, COFIL prévoyance / diversité
Comité départemental de la parentalité	Zohra HAMOU-LHADJ	Comité de pilotage
EDEC	Zohra HAMOU-LHADJ	Comité de pilotage

La participation de la Fédération à ces comités, commissions, groupes de travail est importante dans la mesure où elle permet d'y porter la parole du collectif, son positionnement, ses missions, ses valeurs.

C'est aussi l'occasion de mieux faire connaître les projets portés par les Centres et de partager l'expertise qui y est développée.

DEUXIEME PARTIE



PARTENARIATS ET DEMARCHES COLLECTIVES

LES PARTENARIATS INSTITUTIONNELS

L'année 2013 a été l'occasion pour la Fédération de poursuivre son travail de développement, de consolidation ou encore de renforcement de ses partenariats avec les instances institutionnelles et associatives présentes sur le département, sur la région ou au niveau national.

Ce travail collaboratif s'inscrit dans une volonté de travailler sur la mise en place de co-construction, d'élaboration de réponses à de nouveaux besoins identifiés par les partenaires ou encore la recherche de complémentarités des acteurs inscrits sur les territoires d'intervention des centres.

Pour se faire, la Fédération est représentée dans différentes instances : comité départemental de la parentalité – la commission pour la promotion de l'égalité des chances et de la citoyenneté – Comité de pilotage des Espaces de Vie Sociale – Comité de pilotage Pass'Engagement – Plan jeunesse Alsace...

Le rapprochement de nos relations avec nos partenaires institutionnels reste une étape indispensable pour nous permettre de restaurer la confiance et ainsi développer un partenariat effectif sur les préoccupations que nous partageons.

LE PARTENARIAT AVEC LA CAISSE D'ALLOCATION FAMILIALE (CAF)

Les partenariats développés avec les services techniques et politiques de la Caf ont porté sur quatre grands axes :

- La poursuite des rencontres régulières avec les services techniques pour faire le point sur la situation des centres socio-culturels et la position de l'institution dans le cadre de sa politique familiale.
- La poursuite du travail d'animation du réseau par la Fédération, notamment dans le cadre des réunions des référents familles (cf. partie activités du présent rapport d'activités).
- L'accompagnement des structures Saint Ignace au Neuhof ; du centre de Rotterdam à la Robertsau ; de l'association Porte ouverte, quartier gare ; de Lupovino au Neuhof ; et du projet du Guirbadden à Bischheim dans le cadre de l'agrément Espace de Vie sociale (EVS). Ce nouvel agrément remplace celui de l'animation locale.
- Le travail d'état des lieux des centres sociaux, avec la mise en place d'outils d'auto-évaluation qualitatifs et quantitatifs.

L'année 2013 est la troisième année pour laquelle nous avons une double convention avec la CAF :

- La première portait sur l'animation du réseau via une subvention annualisée au poste sur la période 2011-2013.
- La seconde était établie dans le cadre du fonctionnement de la Fédération (pour plus de détails, se reporter à la partie financière du présent rapport d'activités).

Au cours de cette année, la CAF a également participé à la prise en charge d'une partie du poste de chargé de mission affecté au travail d'état des lieux porté par la Fédération.

L'année 2014 sera l'occasion de revenir sur le partenariat et le conventionnement entre la CAF et la Fédération.

Rencontres de techniciens

Le responsable technique en charge des centres socio-culturels de la CAF et la déléguée fédérale se sont rencontrés de façon régulière tout au long de l'année 2013. Ces rencontres ont permis :

- de faire des points sur la situation des centres et de revenir sur l'actualité des structures,
- de faire remonter les attentes des centres,
- d'échanger sur les dossiers thématiques partagés :
 - accompagnement des structures pour l'agrément EVS
 - points sur l'avancée des différentes étapes du travail d'état des lieux
- d'informer sur les orientations de travail de la Fédération et de communiquer sur les outils qui ont été produits dans le cadre de ces différents temps de réunions (Référentiel des référents familles – Guide du bénévole – Référentiel des pratiques d'animation globale...).

L'accompagnement des Espaces de Vie Sociale (EVS)

La circulaire Cnaf n°2012-013 du 20 juin 2012 confirme l'engagement de la branche Famille dans le soutien à l'animation de la vie sociale. Cette dernière vise à :

- faciliter l'insertion sociale des familles dans leur environnement et favoriser le développement des liens sociaux et de la cohésion sociale,
- encourager les initiatives des habitants, la dynamique participative au sein des structures et la concertation entre acteurs de l'animation de la vie sociale.

Les centres socio-culturels et les Espaces de Vie Sociale constituent les structures bénéficiaires des prestations d'animation locale. La circulaire précise que les Espaces de Vie Sociale contribuent à la politique d'animation de la vie sociale et que leurs actions doivent être adaptées aux moyens humains et financiers dont ils disposent. L'EVS s'adresse à tous les publics et, à minima, aux groupes d'enfants, de jeunes et aux familles. Ils sont gérés exclusivement par des associations locales qui veillent à l'implication et à la participation des habitants pour l'élaboration du projet, la conduite des activités et la gestion.

Dans le Bas-Rhin, la CAF a mis en place un Comité de Pilotage constitué des services de la CAF – d'un représentant de l'UDAF, d'un représentant de la FDMJC et d'un représentant de la FD des CSC 67. Ces trois Fédérations ont pour mission d'accompagner les 33 structures du département dans le cadre de la demande ou du renouvellement de l'agrément EVS.

Dans le cadre de ces réunions du COPIL, la Fédération a rappelé :

- la nécessité de travailler sur la complémentarité des projets entre CSC et EVS sur les territoires où les deux structures existaient pour éviter les phénomènes de concurrence entre les structures,
- la participation des CSC aux temps de travail d'élaboration des projets EVS.

La Fédération a accompagné cinq structures qui, pour certaines, s'inscrivaient déjà dans l'agrément Animation de la Vie Locale :

- l'Association Lupovino (Kaltenhouse et quartier Polygone à Strasbourg),
- le Centre culturel et social Rotterdam (Strasbourg Esplanade),
- le Foyer St Ignace (Strasbourg Neuhof),
- Porte Ouverte (Strasbourg quartier Gare),
- la Ville de Bischheim (Guirbaden).

Au cours des différentes rencontres, les temps de travail avec les structures ont portés sur :

- les enjeux de la circulaire et la mise en place des EVS,
- les objectifs de l'accompagnement dans le cadre du renouvellement de l'agrément EVS,
- les besoins et attentes des structures dans le cadre de cet accompagnement,
- information sur la possibilité pour la commission de délivrer un agrément de préfiguration sur 1 an ou un agrément sur 2 ans ou plus ; et sur le calendrier de la commission pour que les structures puissent se positionner,
- le bilan de l'activité pour les structures qui bénéficiaient déjà d'un agrément animation locale,
- les échanges sur les tendances et points de vigilances notés par les structures,
- la présentation des outils de références et accompagner dans la construction d'autres outils,
- en fonction de la situation de chaque structure, la mise en place d'un rétro-planning avec les différentes étapes d'accompagnement et de production.

Ces accompagnements se sont déroulés entre janvier et septembre 2013. Les structures concernées ont bénéficié, au minimum, de 3 rencontres et au maximum de 6 réunions de travail sur cette période. Le nombre de rencontres et leur fréquence ont été définis en concertation avec les structures, en fonction de leurs besoins et attentes.

Le temps de travail mobilisé par la Fédération pour ces accompagnements a été de 145 h sur cette période de 8 mois (temps de réunion – participation aux COPIL – préparation des outils...).

La démarche d'état des lieux

L'année 2013 a été l'année de réalisation du travail d'état des lieux dont les réflexions ont débuté en 2012. La Fédération des centres socioculturels du Bas-Rhin a porté, en partenariat et avec le soutien de la CAF, cette démarche départementale.

Ce travail visait plusieurs objectifs :

- permettre d'avoir une vision d'ensemble sur la situation départementale des publics, des territoires et des centres pour partager collectivement les pistes de développement possibles,
- faire reconnaître que les centres socioculturels sont une réponse adaptée pour seconder, accompagner, épauler, être le relais ou encore faire réagir les habitants,
- expliquer l'utilité des centres socio-culturels et valoriser son action au travers d'un travail d'autodiagnostic interne,
- accompagner les structures dans leur travail de réflexions quant aux marges de progrès possibles en recensant les forces et difficultés existantes au sein du collectif,
- évaluer l'impact des différentes activités et services proposés par les structures en termes de cohésion sociale et de développement social local,
- mieux donner à voir et promouvoir l'action des centres socioculturels, notamment au travers de l'étude :
 - o de la connaissance et de l'expertise développée au plus près des habitants pour en extraire les problématiques et les ressources,
 - o des réalités et des marges de progrès possibles sur les différents champs d'intervention,
 - o des partenariats mis en œuvre et de la place des structures dans ces partenariats.

Ce diagnostic participatif a été un moyen de réinterroger notre vision des territoires, la mobilisation des ressources locales internes et externes, ou encore les valeurs collectives de nos structures pour mettre en évidence :

- nos capacités d'organisation et d'innovation pour répondre au mieux aux besoins et attentes des habitants,
- nos capacités d'accompagner les initiatives et les envies de faire des habitants.

Tout au long de l'année 2013, le réseau a été régulièrement informé des différentes étapes de la démarche et des échanges engagés avec la CAF dans le cadre d'un COPIL mensuel qui avait pour objectifs d'informer sur l'avancée des travaux et de présenter les premiers résultats obtenus dans le cadre de cette étude. Le document finalisé est structuré en trois grandes parties :

- les caractéristiques des territoires et l'implantation des CSC sur ces territoires,
- le contrat et l'expertise de projet des Centres,
- les moyens affectés à la réalisation des projets,

Ce sont 23 centres qui ont participé de façon active à la démarche globale de renseignement de deux outils d'auto-évaluation interne qui ont été constitués en collaboration avec les adhérents de la Fédération :

- Le premier outil est un référentiel qualitatif intitulé Référentiel des centres socio-culturels du Bas-Rhin qui interroge neuf références sur les territoires des centres, leurs projets, et leurs fonctionnements.
- Le second outil intitulé Référentiel Moyens au service du projet portait, quant à lui, sur l'analyse économique et financière des structures.

Au travers des analyses produites, il s'agissait de poser les bases pour être en mesure d'élaborer une vision stratégique partagée entre les centres socio-culturels et les partenaires institutionnels. L'objectif était bien de réfléchir à de nouveaux modes d'actions communs qui permettront de repenser et revisiter les formes de solidarité au sein du réseau des centres.

Ce diagnostic participatif a été le moyen de se re-questionner sur la vision du territoire, la mobilisation des ressources locales internes et externes, ou encore les valeurs collectives des structures pour mettre en évidence la capacité d'organisation et d'innovation des centres, ou encore constater ou pas l'effectivité de l'impact des projets auprès des habitants en termes de cohésion et de lien social, ainsi que de développement local.

L'interrogation des pratiques a permis de constater que les marges de progrès étaient encore possibles pour parvenir à des résultats encore plus probants et ainsi atteindre les priorités définies collectivement. Aussi, les structures réfléchissent, construisent, agissent avec les partenaires et les habitants pour parvenir à :

- développer la participation et l'engagement citoyen ;
- développer et consolider les partenariats pour favoriser une réelle complémentarité des actions ;
- développer des stratégies de communication pour mieux atteindre les objectifs ;
- faire reconnaître leur expertise pour participer à la co-construction de politiques publiques ;
- partager et concevoir ensemble des projets...

L'étude des moyens disponibles pour les structures afin de conduire le Projet social a permis de mettre en évidence la nécessité de pouvoir s'appuyer sur des financements à la fois globaux et d'autres plus spécifiques pour construire des réponses qui soient au plus près des réalités des territoires et des besoins des habitants. Les Centres sont porteurs de missions d'intérêt général ont fait et font la preuve de la juste et bonne utilisation des financements publics. C'est pourquoi, il est essentiel que le particularisme des Centres sociaux : un projet global mis en œuvre au travers d'une organisation spécifique élaborée au plus près de la réalité des habitants, soit reconnu.

Cette étude a aussi été le moyen de réinterroger la place des centres socio-culturels face à la nécessaire adaptation des structures à un environnement socio-économique en perpétuelle mutation (évolution des politiques publiques, accueil de tous les publics, baisse des financements...). Le tout, dans un contexte où les enjeux des territoires s'articulent autour de la jeunesse, de l'éducation, de la parentalité,... dans un environnement où s'accroissent la précarité et l'isolement des personnes.

Pour plus de détails de chacune des étapes de construction de la démarche, les comptes rendus et autres éléments d'information sont disponibles sur simple demande à la Fédération. Le rapport final est lui aussi disponible sur simple demande auprès de la Fédération.

LE PARTENARIAT AVEC LE CONSEIL GENERAL (CG)

Les représentants du Conseil général ont réaffirmé leur soutien à la Fédération et la volonté de travailler sur les questions relevant de sa compétence, notamment sur la jeunesse, la prévention et la scolarité, ainsi que sur les questions liées au financement des centres.

LE PARTENARIAT AVEC LES SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT

Les services déconcentrés avec lesquels nous avons développé des partenariats sont :

- la D.R.J.S.C.S. (Jeunesse et PEJA),
- la DIRECTE (Action de Développement Emploi et Compétences),
- la DDCS (dispositifs CEL, CLAS,...)

Direction Régionale Jeunesse et Sports Cohésion Sociale (DRJSCS) et Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS)

Les échanges avec les services déconcentrés de l'Etat ont essentiellement porté sur les questions relatives :

- aux aides du FONJEP pour l'année 2013 et les perspectives pour les années à venir,
- la réforme des collectivités territoriales et la politique de la Ville,
- les financements des différents dispositifs (CEL – CLAS...).

La Fédération a été activement représentée dans le cadre du comité régional du Programme Européen Jeunesse en Action (PEJA 2007-2013).

La question des actions à destination des publics jeunes et notamment en termes d'information jeunesse ont fait l'objet d'échanges et doivent être formalisés pour assurer une effectivité auprès du réseau des centres socio-culturels.

Signature d'un accord-cadre entre la CPNEF – Uniformation et l'Etat pour le développement des emplois et des compétences des salariés de la branche du lien social et familial.

Trois catégories d'actions ont pu être prises en charge dans le cadre de cet ADEC (actions de développement de l'emploi et des compétences) sans impacter le plan de formation du centre :

- les actions dites de catégorie 1 qui étaient les actions individuelles et les formations diplômantes et les actions de catégories 3 qui consistaient en des diagnostics ressources humaines inter structures. Ces deux premières catégories d'actions sont des actions qui sont arrêtées et décidées au niveau national,
- les actions de catégorie 2 qui étaient les actions collectives régionales. Elles nécessitent l'engagement de plusieurs structures. C'est le Comité de pilotage régional qui valide les actions prises en charge via l'ADEC, dans la limite d'une enveloppe financière d'un montant de 30 000 € pour l'année 2012 et 2013.

La Fédération a participé au COPIL pour valider les actions de formation à destination :

- des salariés des centres socio-culturels de la Région,
- des salariés des structures de la petite enfance.

LE PARTENARIAT AVEC LA VILLE DE STRASBOURG

Conseil de l'Economie Sociale et Solidaire

L'année 2013 a été, pour la Fédération, l'occasion de poursuivre son implication dans l'expérimentation portée par la Ville autour du repérage et des initiatives collectives portées par les habitants.

Des actions concrètes ont été montées conjointement entre des socio-culturels et les services de la Ville pour travailler sur le repérage des initiatives d'habitants et la construction d'un lieu de ressources.

Service animation urbaine

Au cours de cette année, les échanges avec les services techniques de la Direction de l'Animation Urbaine de Strasbourg ont porté sur deux axes principaux :

- les conventions de mises à dispositions,
- l'aménagement des rythmes éducatifs (cf. partie Organisation de la vie fédérale du présent rapport d'activités).

LE PARTENARIAT AVEC LA CAISSE D'ASSURANCE RETRAITE ET DE LA SANTE AU TRAVAIL (CARSAT) Alsace-Moselle

En juin 2013, la CARSAT, la CAF et la FD CSC 67 ont signé une convention partenariale relative à la **Prévention de la perte d'autonomie, Territoires et Solidarité entre les âges**. Les trois partenaires se sont accordés sur la même approche consistant à ne pas séparer les générations, à ne pas cloisonner les thématiques d'intervention, à agir dans la transversalité et à développer leur coopération autour du projet social, clef de voûte des centres socio-culturels.

Cette convention vise à promouvoir les expérimentations portées par les centres socio-culturels dans le cadre des actions proposées aux publics vieillissants.

Début d'été, un appel à projets a été lancé auprès des centres avec pour objectifs principaux :

- la réalisation d'un diagnostic de territoire en lien avec les acteurs sociaux
Et/ou
- le développement d'actions visant à préserver l'autonomie et le maintien des liens sociaux des personnes retraitées en lien avec les acteurs de territoires.

Quatre projets ont été retenus sur la base des critères suivants :

- l'inscription de la question de la prévention de l'autonomie des publics vieillissants dans le contrat de projet,
- l'implication du public concerné,
- la construction d'un partenariat avec les acteurs locaux.

Les CSC de Sarre Union, Victor Schoelcher, le CSC du Fossé des 13 à Strasbourg et le centre Arthur Rimbaud à Obernai ont été retenus par la commission d'action sociale de la CARSAT et ont bénéficié d'un financement pour l'année 2013.

Pour rappel, ce travail s'inscrit dans une démarche nationale : la convention départementale est la déclinaison de la convention signée entre la FCSF et la CNAV.

LE PARTENARIAT AVEC LA MUTUALITE SOCIALE AGRICOLE (MSA) ALSACE

Au cours de l'année 2013, une rencontre entre les services d'action sociale de la MSA et la Fédération s'est tenue pour revenir sur le projet de partenariat entre l'institution et la Fédération. Le public issu du régime agricole est peu présent dans les centres socio-culturels : Obernai et Sarre Union sont les centres les plus massivement concernés.

En octobre 2013, et en référence à la convention signée avec la CARSAT et la CAF, la Fédération a fait une proposition de convention partenariale pour deux catégories de publics particuliers :

- les jeunes
- les séniors

Les travaux doivent se poursuivre au cours de l'année 2014.

LES PARTENARIATS ASSOCIATIFS

La dimension de travail partenarial est essentielle sur les territoires. La Fédération développe les prises de contact avec le secteur associatif porteur des mêmes valeurs et ambitions qui sont les siennes :

- respect de la dignité
- la solidarité
- la démocratie

LE PARTENARIAT AVEC LES CENTRES NON ADHERENTS

Au cours de l'année 2013, les csc non adhérents ont été invités à participer aux actions organisées par la Fédération.

La Fédération s'est également tenue à la disposition des Conseils d'administration et Bureaux de ces structures afin de pouvoir échanger avec les administrateurs et faire un point sur les orientations fédérales.

LE PARTENARIAT AVEC LES AUTRES STRUCTURES ASSOCIATIVES

Poursuite du développement du partenariat associatif (CIDFF – Réseau Express Jeunes – CPCA Alsace SARA – CRESS – CRAJEP – associations culturelles – Alsace Active – Maison des associations – UDAF – Passeurs d'images....)

Participation au Salon des Associations

Au travers de leur Fédération, les centres socio-culturels strasbourgeois ont participé au Salon des Associations, organisé par la Maison des Associations de Strasbourg, qui a eu lieu les samedi 21 et dimanche 22 septembre 2013 au Parc de la Citadelle, à l'Esplanade.

Sous la bannière de la Fédération, les centres socio-culturels du Bas-Rhin qui souhaitaient participer à cette manifestation étaient présents sur le stand Cadre de vie et loisir.

Cette journée a permis de présenter au public les différentes activités qui se déroulent tout au long de l'année au sein des structures et de distribuer les informations relatives aux différents centres.

LES ACTIONS ET DEMARCHES COLLECTIVES

Au cours de l'année 2013, les actions et démarches collectives portées par la Fédération se sont essentiellement traduites au travers de projets à destination des centres et d'interpellation des partenaires institutionnels.

Le projet d'accompagnement des acteurs sur le territoire du Ziegelwasser

Suite au retrait de l'intervention du centre de l'ARES en décembre 2012 dans le cadre du projet de remise en fonctionnement de l'espace Ziegelwasser, la Fédération a très rapidement proposé aux partenaires institutionnels et associatifs d'accompagner une démarche de réflexion des acteurs du territoire autour d'un projet commun porté par les habitants (courrier février 2013). Profitant de la mobilisation d'associations et d'habitants déjà engagés dans la réflexion sur le devenir de la Maison de Quartier du Ziegelwasser, la Fédération a organisé les réunions des acteurs pour faire le point sur la situation et envisager ensemble les solutions possibles en termes d'animation et de projets sur le territoire.

Entre février et mai 2013, les acteurs concernés : habitants, centre socio-culturel du Neuhof, les associations SACSO, ACMN, INTERMEDE, AGATE, l'OPI, la CSF et les représentants des structures institutionnelles (CAF – CG – Ville - Etat) se sont rencontrés toutes les semaines, puis tous les quinze jours pour engager une dynamique d'action et de réflexion pour répondre aux besoins des habitants.

Très rapidement, la première réponse concrète organisée a été celle de l'offre d'animation à destination des enfants sur le quartier. Le csc du Neuhof s'est positionné comme porteur de ces activités.

En mai 2013, une rencontre avec les partenaires institutionnels a permis de :

- faire un point d'étape sur l'avancée de la réflexion du groupe constitué :
 - o par la présentation du bilan des actions portées par le csc du Neuhof sur la période des vacances d'avril 2013,
 - o par l'évocation des perspectives d'actions collectives qui ont été discutées par le groupe.
- Entendre la position des partenaires institutionnels sur la proposition de feuille de route validée par le groupe :
 - o en parallèle de la démarche de construction du projet, la nécessité de poursuivre les actions d'animation pour maintenir la dynamique et la participation des acteurs,
 - o effectuer un travail de diagnostic territorial pour entendre les attentes et les besoins des habitants
 - o construire et élaborer un projet pour le territoire,
 - o proposer une formation à destination des habitants en vue de les informer sur les structurations possibles et les responsabilités induites.

Le second semestre a été l'occasion de construire des outils de recueil de la parole des habitants et de monter des actions pour la recueillir (de septembre à novembre). Ce travail a été complété par une enquête effectuée sur le territoire par le CSC du Neuhof.

Pour le compte de la Fédération, c'est Pierrette SCHMITT, Administratrice fédérale et Directrice du CSC de l'Elsau qui a porté l'organisation et le pilotage de l'ensemble des rencontres qui se sont déroulées au cours de l'année 2013 (une vingtaine de réunions de travail).

Pour 2014, la Fédération propose :

- de faire un bilan de la démarche et des actions avec les financeurs,
- de valider la piste du portage du projet par le CSC du Neuhof avec la garantie de la participation des habitants dans le cadre de l'élaboration du projet pour le territoire de Ziegelwasser.

Visite de visibilité – Programme Européen Jeunesse en Action

Du 18 au 21 janvier 2013, la Fédération des centres socio-culturels a organisé une étude de visibilité à Strasbourg. Ce temps de rencontre a permis de favoriser la mise en place de temps d'échanges et de prise de connaissance des expériences développées dans quatre pays européens sur les questions d'inclusion sociale et professionnelle des jeunes.

Ces deux journées de travail ont été l'occasion de mettre en contact, pour la première fois, des professionnels et des jeunes issus de quatre pays européens (Italie – Roumanie – Allemagne et France). Ces temps d'échanges ont rendu possible la découverte de l'organisation et du fonctionnement des six structures socio-éducatives présentes, et leurs actions en direction des jeunes pour favoriser leur inclusion sociale et professionnelle. Ils ont permis de repérer dans quelle mesure ces organisations, actions, pratiques étaient adaptables et/ou transposables dans les autres pays.

A partir des constats et situations dans les différents pays, le groupe s'est intéressé aux moyens accordés aux structures dans le cadre de la mise en œuvre de réponses alternatives et innovantes pour rendre effective l'inclusion sociale et/ou professionnelle des jeunes. Ces temps de débats ont aussi permis de s'interroger sur la pertinence, l'impact et la reconnaissance du travail réalisé par les professionnels à destination des jeunes, ainsi que les effets en termes de dynamique territoriale.

Les échanges se sont fait sous forme d'ateliers de travail participatifs propres à l'éducation populaire. La dimension pratique s'est traduite par la visite au sein du centre socio-culturel de l'Elsau : ce temps concret était un moyen de faire percevoir aux partenaires les conditions, les modalités de fonctionnement et la structuration d'un centre socio-culturel français.

Enfin, les jeunes ont été invités à témoigner de leur expérience, de leurs attentes, mais aussi de leurs positionnements quant à l'existence de ces structures socio-éducatives et leurs apports et limites dans le cadre de leur inclusion sociale et professionnelle.

Cette visite a atteint les objectifs qu'elle s'était fixée dans la mesure où elle a permis :

- l'échange et la rencontre de professionnels et de jeunes pour débattre sur les questions de l'inclusion sociale et professionnelle des jeunes en Europe,
- de mieux connaître et confronter les expériences des différents acteurs en présence,
- de construire des pistes de projets partagés pour la suite,
- de lever les barrières de la langue.

L'impact positif de ce premier projet européen doit nous permettre de communiquer différemment au sein de notre réseau pour pousser de nouveaux centres à s'engager dans ce type de démarche. Les temps d'information sur les possibilités offertes par le Programme Européen Jeunesse en Action (PEJA) auront lieu lors des différentes rencontres que nous organisons dans le réseau.

Cette visite permet de poser les bases pour construire de nouveaux projets pour les années à venir ; ainsi, quatre types de projets sont en réflexion :

- des échanges de jeunes entre Pirmasens - le centre socio-culturel de Bischwiller et l'espace de Vie sociale Porte Ouverte. Des temps de rencontres autour du sport et des activités culturelles ponctuées de visites seront organisés au cours de l'année 2013. Echanges de jeunes qui pourront, dans un second temps, intégrer l'Italie et la Roumanie,
- la participation de la Fédération des centres socio-culturels au projet d'échange de jeunes porté par Pirmasens qui doit regrouper 8 pays au courant du 17 au 24 août 2013,
- la mise en place d'un séminaire thématique par la Fédération des centres sociaux avec l'objectif de mobiliser plus de centres et de partenaires (perspective 2014-2015),
- un projet GRUNDTVIG entre la Fédération des centres sociaux – l'Italie, la Roumanie et l'Allemagne.

Formation action : enjeux et dimensions du travail social dans une perspective de rencontre inter culturelle (Roumanie)

Du 25 février au 1er mars 2013, 10 personnes (5 bénévoles et deux salariés de CSC - 2 représentants d'associations partenaires travaillant avec des migrants et/ou Roms et un élu d'une commune particulièrement touchée par la problématique des Roms) ont participé à cette formation action portant sur l'inter-culturalité au travers notamment de la connaissance des publics Roms.

La plus grande partie de la formation s'est déroulée en Roumanie dans la région du Banat, une région frontalière avec la Serbie et la Hongrie. Cette région est composée d'une forte diversité ethnique issue d'une histoire mouvementée et son histoire a été confrontée à celle de l'Alsace.

Les questions de culture, de nationalité, de citoyenneté, de discrimination sont omniprésentes dans le travail des centres sociaux et les rencontres interculturelles sont un excellent moyen pour confronter nos pratiques, agir sur les préjugés et traiter ces thématiques.

Au cours de cette semaine, les participants ont eu l'occasion :

- d'acquérir des compétences interculturelles,
- d'aborder les questions de migration, de minorités et d'ethnies à travers l'histoire,
- de vivre une rencontre interculturelle.

Le centre socio-culturel de Bischwiller, porteur de ce projet, a proposé une mise en situation directe pour permettre aux acteurs engagés d'acquérir des compétences interculturelles et de valoriser les expériences des bénévoles du réseau. Pour permettre aux bénévoles de participer à cette formation, la Fédération a mobilisé une partie de son fonds destiné à la formation des bénévoles (FOSFORA).

Suite à cette formation-action, deux réunions se sont déroulées en juin et juillet 2013. Elles ont été l'occasion de revenir sur les perspectives à explorer suite à ce déplacement. Ces deux temps de travail ont permis d'évoquer trois axes possibles de développement :

- exploiter et valoriser le travail réalisé au travers d'une publication à partir de la matière collectée et produite (compte rendu – synthèses effectuées lors du voyage – photos – contributions personnelles),
- essaimer cette expérience en communiquant au sein du réseau. A partir de la publication, il s'agit d'interroger et de créer le débat auprès de professionnels sur la question des publics roms pour ouvrir sur d'autres problématiques,
- réfléchir à l'accueil en France des professionnels rencontrés lors du voyage, dans l'idée de les faire rencontrer d'autres professionnels qui travaillent sur les mêmes thématiques pour ainsi favoriser l'échange et le transfert de compétence.

L'aménagement des rythmes éducatifs

Au niveau local (courrier aux maires en date du 10 avril 2013) et national, la Fédération des centres sociaux s'est rapidement positionnée de façon favorable à la mise en place des rythmes éducatifs tout en soulignant et proposant un certain nombre de préalables indispensables pour s'assurer de la réussite de cette réforme. Ainsi, la FCSF, en partenariat avec la ConFédération des MJC, a rappelé cette ambition partagée d'apporter à l'enfant une qualité éducative par un accès à des pratiques artistiques, culturelles, sportives, ludiques.

La réussite de la réforme des rythmes scolaires et, plus largement, le projet de refondation de l'école, passe par :

- un projet éducatif territorial bâti en proximité avec tous les acteurs (enseignants, parents, élus locaux, acteurs associatifs),
- la co-construction de projets éducatifs de territoire (PEDT) pour construire les programmes d'actions complémentaires,
- initier, animer, participer aux débats citoyens sur les enjeux de l'éducation en mobilisant les acteurs concernés,
- assurer la qualité éducative des activités proposées dans les temps libérés,
- garantir l'égalité d'accès à tous,

- affecter les moyens nécessaires à la réalisation de cette ambition : quel financement pour les structures ; quel coût pour les familles ? Le temps consacré pour les actions complémentaires doit rester accessible à tous.

C'est dans cet esprit et avec ces questions que la Fédération, au travers de l'implication de 6 centres, a participé aux travaux engagés par la Ville de Strasbourg dans le cadre du Programme Educatif Local entre novembre 2012 et juin 2013.

Les aides du FONJEP en 2013

Au travers de cette subvention, l'Etat finance des postes d'animation qui constituent des aides aux projets associatifs par l'emploi de professionnels qualifiés. Ceux-ci font l'objet d'importants cofinancements au niveau local contribuant ainsi à rendre possible des interventions multiples dans le champ de la prévention de l'exclusion et du maintien du lien social.

Suite aux modalités de financement des postes du FONJEP décidées en 2012 et au maintien de l'enveloppe financière affectée aux postes du FONJEP pour l'année 2013, la Fédération a rencontré les services de l'Etat et rappelé la situation des centres et les incertitudes à prendre en compte pour l'année 2013.

Trois demi-postes ont été réaffectés (suppression des postes pour le Fossé des 13 et le CSC de Hoenheim qui ont été réattribués au CSC de la Meinau – Victor Hugo et Au-delà des Ponts). Une convention de 3 ans (2013-2015) a été adressée aux associations dotées en 2013.

La Fédération a travaillé à l'élaboration de critères objectifs sur lesquels les décisions d'attribution pourraient s'appuyer pour les prochaines années.

La Fédération a également proposé de mettre en place des temps de rencontres pour travailler de façon concertée au devenir de ce dispositif et à la recherche de solutions alternatives pour permettre aux structures de s'organiser au mieux dans des délais raisonnables.

Financement de l'animation de rue

En date du 19 décembre 2012, la Fédération a interpellé la CAF suite à l'information des centres de la non reconduction du financement de ce dispositif pour l'année 2014.

La Fédération a rappelé à la CAF la nécessité de multiplier et de diversifier les modes d'interventions auprès des publics des territoires, dans et hors les murs des équipements. Ces actions d'animation de rue sont, sans conteste, un outil efficace pour toucher le plus grand nombre et favoriser la participation des habitants.

Pour 2014, de nouvelles modalités d'intervention de la CAF seront définies dans le cadre du Schéma Directeur des Politiques de l'Institution.

Le financement des Centres socio-culturels par le Conseil Général

En date du 12 février 2013, la Fédération des centres sociaux a interpellé le Conseil Général suite à la décision votée en décembre 2012, relative à la réduction des subventions de fonctionnement de 4 % pour l'ensemble des associations du département.

Dans sa réponse en date du 19 mars 2013, le Conseil Général nous indiquait que cette décision faisait suite à « *une situation financière grave liée à de fortes augmentations des dépenses sociales et une dégradation importante des recettes* ». Le Conseil Général a rappelé également « l'attachement de la collectivité des actions menées » par les centres socio-culturels, « leur fonction essentielle pour préserver la cohésion sociale » et sa volonté de poursuivre le travail partenarial engagé avec la Fédération.

La redevance sur la collecte des ordures ménagères

Par courrier en date du 23 juillet 2013, certains centres socio-culturels de la Communauté Urbaine de Strasbourg ont été informés que l'art 2333-78 du Code Général des collectivités territoriales imposait la mise en place d'une redevance spéciale pour les producteurs de déchets non ménagers.

La délibération de la Communauté Urbaine de Strasbourg du 27 janvier 2012 a décidé de mettre en place de façon progressive cette redevance spéciale de collecte entre 2013 et 2015.

Ce courrier annonçait l'effectivité de cette nouvelle dépense à compter du dernier trimestre 2013. Aussi, la Fédération a interpellé les services de la CUS pour les rendre attentifs au fait que les centres partageaient le souci de la CUS de ne pas faire peser sur les ménages les coûts relatifs à l'élimination des déchets non ménagers, mais que restait posée la question de la prise en charge de la compensation de cette nouvelle dépense qui n'avait pu être anticipée compte tenu de l'information tardive aux structures.

Pour l'année 2015, cette dépense sera quadruplée pour certaines structures et de nouveaux coûts devraient s'ajouter.

La convention pluriannuelle d'objectifs entre les CSC et la Ville de Strasbourg

Le 03 mai 2013, la Fédération des centres socio-culturels du Bas-Rhin a été invitée à participer à la signature des conventions pluriannuelles d'objectifs entre les structures strasbourgeoises et la Ville de Strasbourg.

Roger Mauvilly, Président de la Fédération, y a effectué une brève allocution rappelant :

- l'importance d'une collaboration partenariale co-construite permettant de travailler dans la confiance, le respect et le dialogue,
- la nécessité de rendre visibles et lisibles les missions et actions du projet social des centres : leur vocation sociale globale auprès des habitants,
- la participation des acteurs en interne et externe dans l'élaboration du projet social pour rendre effectif le développement social local.

La convention de mise à disposition entre les CSC et la Ville de Strasbourg

Suite au souhait de la Ville de Strasbourg d'harmoniser et de réactualiser les conventions de mises à disposition entre les centres et la collectivité, la Fédération a transmis aux services les demandes d'informations complémentaires, les propositions de modifications et les points d'alerte établis suite à une réunion des directeurs concernés et portant sur :

- L'Art. 6. Conditions générales de jouissance
- Art.7. Abonnement et refacturation des charges
- Art. 8. Entretien
- Art. 9. Travaux et aménagements
- Art. 10. Dispositions relatives à la sécurité des ERP
- Art. 12. Mise à disposition ponctuelle à un tiers
- Art. 17. Surveillance des locaux
- Art. 18. Contrôle de la collectivité
- Art. 20. Droit et utilisation temporaire
- Art. 23. Obligations comptables
- Art. 24. Assurances
- Art. 28. Résiliation à l'initiative de l'exploitant
- Art. 29. Autres cas de résiliation

TROISIEME PARTIE



L'ANIMATION FEDERALE

LE PROJET FEDERAL 2010-2013

Il est le fruit du travail des Centres socio-culturels adhérents. En appui sur les forces vives du réseau, le projet fédéral vise à produire des outils et des services au profit de tous, pour constituer ainsi **la plus-value centre social**.

La mise en œuvre du projet 2010-2013 passe par l'engagement des acteurs des centres, bénévoles et salariés. Aussi, pour mener à bien ce projet, la Fédération s'est fixée deux objectifs principaux :

- valoriser le **bénévolat**,
- développer le **travail en réseau**

Pour atteindre ces objectifs, les moyens mis en œuvre ont porté et portent sur :

- l'élaboration d'une **stratégie de communication** à destination de nos publics et de nos partenaires institutionnels et associatifs,
- le développement de **la formation** à destination des bénévoles et des salariés,
- la réorganisation de notre **gouvernance interne**,
- la renforcement et la consolidation des liens dans notre réseau.

Ces démarches doivent nous conduire au terme de ce projet à être en capacité de développer et consolider une culture commune et partagée par l'ensemble des centres socio-culturels pour :

- **Se faire confiance**, grâce à l'écoute, au dialogue, à la proximité, et au respect des engagements
- **Etre solidaire**, ce qui implique le développement de moyens collectifs partagés, générateurs de plus-value
- **Rester enthousiaste**, afin de valoriser les activités des centres socio-culturels, et de représenter les intérêts communs auprès de nos partenaires

La Fédération soutient, anime, et valorise le travail en réseau dans le respect du projet fédéral développé en commun. Pour atteindre ses objectifs, elle s'est dotée d'un plan d'action annualisé.

Plan d'actions 2013

Rappel des objectifs

Nos principaux objectifs de travail restaient :

- La promotion de la plus-value Centre social sur les territoires et la valorisation des missions d'intérêt général portées par les centres
- Etre reconnu en tant que réseau fédérateur, acteur face aux changements

En appui sur le projet fédéral 2010-2013, qui est la traduction des échanges entre les centres et la Fédération, l'année 2013 devrait nous conduire à :

- finaliser le travail engagé par nos groupes thématiques :
 - * *Mutualisation* : achats fournitures de bureau (basiques), compétences et moyens, mutualisation des outils existants dans les centres
 - * *Valorisation du bénévolat* : finalisation et expérimentation du guide à destination des bénévoles, élaboration de fiches bénévoles
 - * *Animation globale* : finalisation du référentiel des pratiques professionnelles développées dans les centres
 - * *Communication* dans et hors notre réseau
 - * *Formation* : poursuite de l'ingénierie de formation à destination des bénévoles et des salariés
- Elaborer collectivement les orientations de notre futur projet fédéral 2014-2017 en appui sur les éléments que nous avons pu développer au cours de ces deux dernières années et en lien avec les priorités nationales
 - Assoir notre visibilité vis-à-vis de nos partenaires
 - Porter une parole politique plus forte sur notre territoire

La production des groupes de travail a été freinée par la mise en place du travail d'état des lieux. Ce qui ne nous a pas permis de finaliser les outils de l'ensemble des groupes thématiques.

Les groupes de travail 2013

Au cours du premier semestre de l'année 2013, les groupes de travail thématiques ou par catégorie d'acteurs ont été programmés de façon régulière, à raison d'une réunion de travail toutes les six à huit semaines. Le second semestre a surtout été consacré au travail de compilation et d'analyse des éléments produits dans le cadre de l'état des lieux.

Les groupes thématiques

Ils ont été au nombre de quatre :

- la communication,
- l'animation globale,
- la valorisation du bénévolat,
- la mutualisation.

La communication

Au cours de l'année 2013, le groupe constitué n'a pas eu l'occasion de se réunir. Cependant, la Fédération a tout de même poursuivi :

- la parution d'un numéro du Fédér'Action pour donner l'occasion aux acteurs de suivre l'évolution des travaux engagés au sein de la Fédération,
- l'actualisation du site fédéral régulièrement alimenté par les informations des centres et la finalisation de l'intranet,
- la création d'un compte Facebook pour une communication plus instantanée,
- la réactualisation de la plaquette fédérale par l'adoption de la nouvelle charte graphique de la FCSF.

Objectifs 2014

Il s'agira de relancer la dynamique du groupe communication pour :

- redéfinir et dessiner les stratégies de communication sur lesquelles nous souhaitons nous appuyer,
- élaborer une « veille » de l'actualité pour être en mesure de communiquer par voie de presse sur les positions des centres concernant les sujets qui nous concernent,
- produire des éléments de communication nouveaux : kakemono – banderoles.

Groupe Animation Globale

Le groupe, constitué de huit salariés (Obernai - Victor Hugo – Neudorf – Illkirch- Graffenstaden – Elsau – Vendenheim – Meinau - Cronenbourg) et de 3 bénévoles (Obernai, Elsau, Neudorf), s'est réuni 3 fois au cours de l'année 2013.

Le groupe de travail a poursuivi la rédaction du référentiel des pratiques de l'animation globale sur les différentes parties. Au cours de l'année écoulée, les productions ont porté sur la rédaction des parties relatives :

- à la participation des habitants, les modalités de mises en œuvre, les pistes possibles de développement, la question de la collecte de la parole des habitants,
- au diagnostic territorial et avec lui la mise en place de l'enquête sur le territoire auprès des habitants et des partenaires. Il est proposé que soient constitués des questionnaires socles sur la base des outils existants dans les centres. L'objectif est aussi de produire un logiciel de traitement lié à ce questionnaire pour en faciliter l'analyse,
- la méthodologie de projet et la définition des orientations prioritaires.

Pour rappel, ce référentiel est conçu comme un outil à destination des professionnels (actuels ou à venir) et des bénévoles engagés dans les centres. Il pourra ainsi servir de repère pour appréhender la notion d'animation globale, les valeurs et les fondamentaux des centres socio-culturels, ainsi que les méthodes de

travail qui y sont développées. Enfin, le référentiel sera aussi un moyen d'alimenter les réflexions des acteurs dans le cadre de la mise en place de nouvelles actions.

Objectifs 2014

Le référentiel des pratiques de l'animation globale devra être finalisé pour être présenté et diffusé au sein du réseau courant de l'année 2015. Cet outil sera également transposé en version dématérialisée pour en faciliter l'accès et l'utilisation, et également en permettre l'actualisation par l'ajout de fiches complémentaires.

La question de la professionnalisation des acteurs et notamment de la reconnaissance du professionnalisme des salariés sera abordée dans le cadre de ce groupe de travail en réinterrogeant le contenu des formations actuelles. Une rencontre avec l'UFCV et les CEMEA a déjà eu lieu pour aborder ces questions et voir dans quelle mesure elles peuvent être traitées. Il s'agit avant tout de faire une analyse de la situation actuelle et de revenir sur les réalités et les besoins d'adaptation liés à l'évolution du métier d'animateur.

Sur la question de la reconnaissance, le travail devra porter sur la déconstruction des représentations du métier d'animateur et de ses missions. Les travaux engagés au niveau local pourront s'alimenter des réflexions des groupes de travail de la Fédération nationale.

Groupe valorisation du bénévolat

Ce groupe constitué de trois bénévoles (Neudorf – Illkirch Graffenstaden – ARES) et trois salariés (Illkirch-Graffenstaden – Bischwiller – Neudorf) s'est réuni 3 fois en 2013.

Au cours de ces trois séances de travail, le groupe a :

- finalisé le guide du bénévolat dans les centres socio-culturels,
- travaillé à la transposition du guide en jeu : élaboration des différentes questions et mises en situations et réflexion sur la forme du jeu,
- étudié les différents outils de valorisation des parcours bénévoles existants,
- produit des fiches d'engagement à destination des bénévoles pour les informer sur les objectifs de l'action dans laquelle ils souhaitent s'engager. Ces fiches sont avant tout des outils d'aide à la décision pour le bénévole,
- organisé la journée de présentation du guide du bénévolat au réseau.

Objectifs 2014

Courant d'année 2014, une journée de présentation du guide sera proposée au réseau, avec pour objectif de faire connaître l'outil pour permettre aux structures intéressées de se l'approprier. La Fédération se chargera de produire des exemplaires qui seront diffusés aux structures qui le souhaitent.

Le groupe se chargera également de trouver un partenaire pour l'accompagner dans la conception technique du jeu.

Enfin, le groupe poursuivra ses réflexions sur les questions de valorisation et de reconnaissance des compétences bénévoles développées dans le cadre de leurs parcours.

Groupe mutualisation

Ce groupe, constitué d'une bénévole (ARES) et de deux salariés (Obernai – Neudorf), s'est réuni deux fois au cours de l'année 2013.

L'année 2013 a permis la diffusion du cahier des charges concernant les commandes de fournitures aux centres. Ces derniers ont ainsi pu se positionner quant à leur engagement dans la démarche. Cette étape n'a pas produit de résultats effectifs et réinterroge sur la question des commandes groupées pour les fournitures : les centres effectuant une fonction de veille sur les opportunités temporaires de plus en plus nombreuses et davantage adaptées à leurs besoins.

Objectifs 2014

Pour l'année à venir, le groupe va travailler sur la renégociation des contrats collectifs pour le compte des centres : la Fédération se rendra dans les structures pour faire le point sur les contrats, les coûts et les prestations qui y sont rattachées afin de négocier pour plusieurs structures auprès d'un même opérateur et ainsi faire jouer la concurrence.

Il veillera également à élaborer un catalogue de personnes ressources sur différents champs d'expertises pour permettre aux acteurs du réseau de pouvoir faire appel à eux en cas de nécessité. Ce listing sera établi sur la base du volontariat des personnes.

Il recensera également, dans un fichier qui sera mis à disposition du réseau, les interlocuteurs institutionnels et les domaines des compétences affectées à ces professionnels afin de faciliter les recherches des acteurs.

Le groupe s'attèlera également à la compilation des intervenants externes, ainsi que leur domaine d'activités pour constituer une base de données pour les structures et permettre des négociations collectives sur les coûts des spectacles.

La formation des acteurs

Les formations **Etre administrateur de Centre** et **Devenir Membre du Bureau** ont été proposées aux bénévoles du réseau. Le manque d'inscription pour ces deux formations n'a pas permis la réalisation de ces deux actions.

Objectifs 2014

Les deux formations seront proposées aux bénévoles des centres. Les structures ont la possibilité de bénéficier de cette formation soit en intra-centre, soit en inter-centres. Dans les deux cas de figure, le nombre de participants doit être à minima de 8 personnes.

Pour les salariés, la Fédération fera appel aux AICR pour monter des actions de formations inter-centres sur des thématiques et préoccupations partagés par les différentes catégories de salariés.

Participation des bénévoles et des salariés

Les bénévoles et salariés engagés dans les différents temps de travail de la Fédération sont les suivants :

Groupes de travail	Nombre de salariés et de bénévoles	Nombre de réunions	Durée de la réunion	Nb d'heures bénévoles
Plateforme régionale de formation	4	1	7 h	28 h
Animation globale	8	3	2 h	48 h
Valorisation du bénévolat	6	3	2 h	36 h
Mutualisation	2	4	2 h	16 h
TOTAL				128 h

Les réunions salariés – bénévoles et réunions par catégorie de salariés

Pour animer la dynamique du réseau, les bénévoles et salariés sont invités à participer à des réunions de travail pour :

- construire et définir nos positions et décisions,
- permettre le partage et l'échange d'expériences,
- diffuser les informations et recueillir les besoins,
- développer et initier de nouveaux projets et partenariats,
- produire et promouvoir de nouveaux outils.

Réunions conjointes salariés - bénévoles

Dans le cadre de la consultation du réseau, la Fédération a réuni à deux reprises les Présidents et Directeurs des centres pour :

- la validation des orientations de travail de l'état des lieux et finaliser la proposition de projet pour la CAF,
- la présentation des résultats de l'état des lieux et des pistes de travail possibles à partir de cette analyse.

Réunion des Directeurs

Au cours de l'année 2013, entre 10 et 15 Directeurs des centres ont participé aux 7 rencontres organisées par la Fédération. Ces temps de travail ont porté sur :

- la démarche d'état des lieux et le retour des échanges menés dans le cadre des COPIL CAF – FD CSC 67,
- la présentation des principales orientations de la COG 2013-2017 de la CAF,
- la présentation du plan gouvernemental pour la jeunesse,

- l'aménagement des rythmes éducatifs et le Programme Educatif Local,
- les Espaces de Vie Sociale,
- la convention partenariale avec la CARSAT,
- l'acte III de la décentralisation, nouvelle cartographie de la politique de la ville : textes et enjeux,
- le droit du travail : Emploi d'avenir – Contrat de génération – retraite progressive,
- l'échange sur les délégations dans les centres,
- la démarche d'accompagnement sur le territoire du Ziegelwasser,
- le Salon des associations,
- le développement des partenariats (UDAF – CCI – Crédit municipal,...),
- les conventions de mise à disposition entre la Ville de Strasbourg et les centres,
- le projet fédéral local 2014-2017 et le projet fédéral national 2014-2022.

Réunions des animateurs enfants

Les animateurs enfants se sont réunis 3 fois au cours de l'année 2013, et ce sont entre cinq et six centres qui ont été représentés au cours de ces réunions de travail. Les réflexions ont porté sur quatre questions principales :

- les outils du CLAS (Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité),
- l'aménagement des rythmes scolaires,
- l'actualité des structures : fonctionnement et organisation sur les différentes périodes,
- la participation à la semaine de l'égalité et de lutte contre les discriminations organisée par la Ville de Strasbourg.

Réunions des animateurs jeunes

Les rencontres des animateurs jeunes ont été organisées à deux reprises et ont porté sur :

- La mobilité des jeunes et les projets transfrontaliers et européens,
- Les axes de travail pour le groupe :
 - o jeunes et services de polices,
 - o la mixité,
 - o le communautarisme, l'identité et la culture,
 - o la posture professionnelle
- L'évolution du métier d'animateur et la nécessaire adaptation de la formation

Réunion des référents familles

Au cours de l'année 2013, les référents familles se sont rencontrés à 7 reprises pour travailler sur :

- l'élaboration de Référentiel des référents familles,
- la formation des référents familles sur les questions de l'évolution de la famille,

- la parentalité et les orientations de la COG 2013-2017 de la CAF,
- la présentation du micro-crédit,
- la présentation des dispositifs de parentalité en présence de la CAF et de l'UDAF,
- la présentation du programme national pour l'alimentation en présence de la DRAAF,
- la programmation des axes de travail pour l'année 2014
 - o Etude des dispositifs VACAF et CLAS
 - o La transversalité
 - o L'évolution de la cellule familiale

Rencontre des Agents d'accueil et Secrétaires

Deux rencontres ont été organisées au cours de l'année 2013 : le 14 mars et le 30 mai 2013. L'objectif de ces deux réunions entre les Secrétaires et les Agents d'accueil des CSC du Bas-Rhin était :

- de rebondir sur les problèmes rencontrés ; notamment par rapport au logiciel Noé,
- de travailler sur l'organisation et le contenu des réunions à venir : la fonction accueil, la communication interne, la gestion du temps, la formation sur la partie statistique du logiciel.

Perspectives 2014

Pour l'année 2014, nous souhaitons maintenir l'animation régulière des groupes par catégorie d'acteurs pour s'assurer d'une cohérence entre les préoccupations des acteurs et les orientations et pistes validées par le Conseil d'Administration de la Fédération.

L'objectif est avant tout de parvenir à construire une co-animation portée par les acteurs des centres pour assurer une réponse aux nouvelles demandes émergentes (rencontres des comptables – rencontres des bénévoles).

Le réseau est régulièrement informé de la progression et de l'état d'avancement de chaque groupe de travail par l'envoi des comptes rendus en format dématérialisé et par information au travers des articles du Fédér'Action. L'ensemble des documents est consultable sur le site fédéral dans les rubriques thématiques de notre intranet.

Notre Projet fédéral 2014-2017

Entre 2013 et 2014, l'ensemble des acteurs de la Fédération a été et sera convié à participer à 5 journées de travail pour nous permettre, notamment, de :

- faire le point sur notre précédent projet 2010-2013,

- élaborer collectivement les orientations de notre futur projet fédéral 2014-2017 en appui sur les éléments que nous avons pu développer au cours de ces trois dernières années et en lien avec les priorités nationales et le travail d'état des lieux,
- assoir notre visibilité vis-à-vis de nos partenaires,
- porter une parole politique plus forte sur notre territoire.

L'élaboration du projet fédéral est une étape indispensable et c'est pourquoi, le Conseil d'administration de la Fédération a décidé de se faire accompagner par un prestataire externe pour mettre en place une dynamique participative partagée.

Une première réunion de travail avec le groupe de pilotage a eu lieu le 9 décembre 2013. Suite à ce premier temps, les autres temps collaboratifs et participatifs ont été programmés pour construire :

- les pistes de travail,
- déterminer les orientations stratégiques,
- travailler à la formalisation des objectifs opérationnels et du plan d'actions.

QUATRIEME PARTIE



**RAPPORT FINANCIER
Exercice 2013**

BUDGET PREVISIONNEL 2014

Présentation de la situation budgétaire et financière de la FD CSC 67 Exercice 2013

Le budget total pour l'année 2013 est de 233 743,27€. L'exercice 2013 présente un excédent de 3 576 €.

Le budget 2013 connaît une progression de plus de 20 % en un an, sur les postes de charges (en 2012, les comptes de charges représentaient un montant total de 191 050 €). Cette progression est essentiellement liée au recrutement d'une chargée de mission en CDD (période de 10 mois) dans le cadre du travail d'état des lieux porté par la Fédération. Ce poste a bénéficié d'un co-financement de la CAF à hauteur de 17 000 €. Nous avons également procédé au démarrage du remboursement de notre dette vis-à-vis de la Fédération nationale. Nous avons convenu d'un échéancier sur 3 ans (entre 2013 et 2015) pour un montant de 12 251€ par an, soit un total de 36 753 €.

Le résultat de l'exercice 2013 nous permet de poursuivre la consolidation de nos fonds propres : l'affectation de l'excédent au report à nouveau renforce nos fonds propres qui s'élèvent à 66 097 €.

La situation excédentaire a été permise grâce à cinq facteurs essentiels :

- L'augmentation de la participation des centres au travers du paiement de la cotisation fédérale. Nous sommes passés de 17 à 23 nouveaux adhérents en 2013, soit une progression de 27 % pour le paiement des cotisations (les cotisations fédérales ont représenté 97 554 € en 2012) .
- La convention partenariale qui nous lie à la Caisse d'Allocation Familiale pour l'animation du réseau (20 100 €) et pour le fonctionnement (16 600 €)
- Le soutien de la Fédération nationale pour la troisième année et pour un montant de 15 000 € dans le cadre du fonds mutualisé
- La stabilisation des subventions de nos autres financeurs (CG – Etat – Conseil Régional)
- La maîtrise de nos dépenses sur les postes d'achats, de services extérieurs et autres services

Le Compte de résultat

Les éléments qui ont connu une forte évolution en un an pour les comptes de charges sont :

- Le poste **impôts et taxes** qui connaît une progression de 276%, avec une taxe sur salaire qui a quasiment décuplée
- Les **salaires et charges** qui augmentent de 60% par rapport à 2012. Le recrutement d'un salarié supplémentaire sur la période de 10 mois a généré une dépense de 48 432 € (salaires et charges).

Le travail d'état des lieux conduit par la Fédération a représenté un coût de 82 351€ (hors frais d'impression). En plus du recrutement d'un poste de chargé de missions en CDD sur une période de 10 mois, ce travail a

nécessité la mobilisation de l'assistante fédérale pour une durée horaire de 175 h et la déléguée fédérale sur une durée horaire de 670 h.

Sur la partie des comptes de produits, deux éléments sont à prendre en compte :

- le poste des **cotisations** qui augmente en un an de 34 % pour la part locale (en 2012 il était de 71 104 €) et 9 % pour la part nationale (en 2012, il était de 26 450 €). Les cotisations représentent 53% de nos produits.
- le poste de **transferts de charges** connaît une diminution de 87%, liée essentiellement à la non réalisation des actions de formations à destination des bénévoles.

Le bilan

De façon générale nous pouvons dire que notre bilan présente une structuration plus saine depuis deux ans.

Comme évoqué précédemment, nous avons des **fonds propres positifs**, nous permettant ainsi d'assurer la stabilité financière de nos activités : ils s'élèvent à 66 097 €.

Le **fonds de roulement** est positif et s'élève à 69 741€. Le **besoins en fonds de roulement** est quant à lui négatif : il s'élève à - 76 230 €, et décroissant sur une année. Cette situation montre que nous sommes en capacité de dégager suffisamment de ressources pour couvrir nos dépenses.

Le versement régulier des cotisations par les centres adhérents et le maintien des subventions nous ont permis de maintenir une trésorerie qui :

- nous a permis d'acquitter les 12 251 € de dette vis-à-vis de la FCSF pour l'année 2013,
- en fin d'année nous permet un fonctionnement sur 7 mois.

BUDGET PREVISIONNEL 2014

Le budget prévisionnel 2014 a été rectifié sur la base du réalisé de l'année 2013.

Présentation du BP 2014

Le budget présenté à l'équilibre est d'un montant de 209 515 €

Eléments sur les postes de charges

- Les services extérieurs et autres services sont en hausse par rapport à 2013. Cette augmentation des dépenses sur ces deux postes est liée :
 - o à la formation des services civiques plus nombreux au sein du réseau,
 - o à la démarche projet fédéral pour laquelle nous avons fait appel à un consultant externe,
 - o aux frais d'impressions pour le document finalisé d'état des lieux ; la réactualisation de la plaquette fédérale et le guide du bénévole. Une partie de ces dépenses qui avaient été budgétées en 2013, mais n'avaient pas pu être réalisées en 2013,
 - o L'augmentation de la cotisation nationale.
- Le postes salaires et charges est de 114 500 € (augmentation de 17% par rapport à 2012)

Eléments sur les comptes de produits :

- une diminution de plus de 30 000 € des subventions d'exploitation liée à la fin de la mission d'état des lieux et la fin du soutien de la Fédération nationale via le fonds mutualisé pour la période 2011-2013,
- négociation en cours avec les services de la CAF sur une nouvelle convention partenariale pour la période 2014-2017 avec une demande de soutien financier à hauteur de 42 100 €,
- augmentation de la cotisation calculée sur la base de 24 centres adhérents (1 de plus qu'en 2013).

Nos partenaires



www.bas-rhin.fr



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE